

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de présents : 42  
absent : 0  
excusés : 7

**Point 5 Budget Primitif 2013.**



### Présents :

Sous la présidence de M. le Maire Gilbert MEYER, Melle, Mmes et MM. les Adjointes HEMEDINGER Yves, WEISS Jean-Jacques, DREYFUSS Jacques, CHARLUTEAU Christiane, MANN Delphine, BRUGGER Maurice, FRIEH René, UHLRICH-MALLET Odile, MEYER Daniel, CHELKOVA Marianne, BECHLER Jean-Pierre, JAEGY Matthieu, LICHTENAUER Simone, HANAUER Serge, SIFFERT Cécile, SCHNELL Nicole, DENEUVILLE Karen, Mmes et MM. les Conseillers municipaux ALLHEILY Sophie, BAUMULLER Yves, COURATIER Nicole, DE CARVALHO Margot, DENECHAUD Tristan, DOLLE Corinne, GINDENSPERGER Marie-Christine, GREINER Philippe, GRUNENWALD Dominique, HILBERT Frédéric, HOUPIN Roseline, HUBER Marie-France, MEISTERMANN Christian, RABIH Laëtitia, REMOND Robert, Gérard RENIS, ROSSI Emmanuela, SCHOENENBERGER Catherine, SISSLER Jean-Paul, VALENTIN Victoriana, WAEHREN Guy, WAGNER Roland, WALTHER Georges, WEISS Marie-Béatrice.

### Ont donné procuration :

Mme Annick JACQ qui donne procuration à Mme WEISS, M. Alain TOURNADE qui donne procuration à Mme MANN, M. Michel BARDOTTO qui donne procuration à M. WEISS, Mme Laurence DETTLOFF qui donne procuration à ROSSI, Mme Brigitte KLINKERT qui donne procuration à M. GRUNENWALD, M. Michel FELDMANN qui donne procuration à M. MEISTERMANN et Mme Saloua BENNAGHMOUCH qui donne procuration à M. WAGNER.

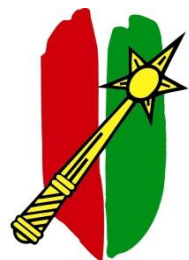
### Budget Principal

Nombre de voix pour : 45  
contre : 3  
d'abstention : 1

### Budgets annexes

Nombre de voix pour : 46  
contre : 0  
d'abstentions : 3

Secrétaire de séance : Mlle Karen DENEUVILLE  
Transmission à la Préfecture : 2 avril 2013



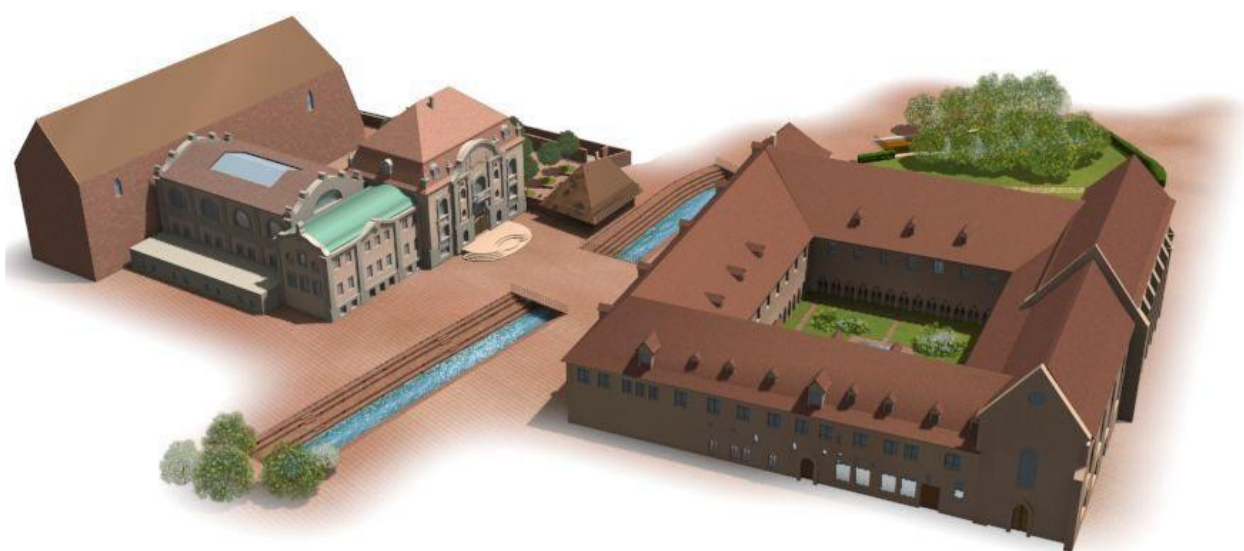
VILLE DE  
COLMAR

Séance du Conseil Municipal du  
25 mars 2013

# BUDGET PRIMITIF 2013

## Point n° 5

Rapport de présentation



Extension du Musée Unterlinden



Construction du parking St Josse

Rapporteur :  
Monsieur le Maire



## Table des matières

PRESENTATION GENERALE .....	5
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	8
I. A. Présentation par grandes masses des dépenses et des recettes de l'exercice 2013 .....	8
I. B. Présentation des recettes de fonctionnement par nature .....	9
1. Produit fiscal des contributions directes et compensations fiscales .....	10
2. Dotations reçues par la Ville .....	11
3. Les recettes liées à l'activité et les recettes financières.....	12
I. C. Présentation des dépenses de fonctionnement par nature .....	15
1. Les dépenses de personnel .....	16
2. Les autres charges de fonctionnement.....	16
3. Les charges financières.....	17
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	20
II. A. Les reports.....	20
1. Les crédits reportés en recettes .....	20
2. Les crédits reportés en dépenses.....	20
II. B. Présentation par grandes masses des dépenses et des recettes de l'exercice 2013 .....	21
II. C. Présentation des recettes d'investissement .....	22
II. D. Présentation par nature des dépenses d'investissement .....	23
II. E. Structure de financement des dépenses d'investissement.....	27
III. CONSOLIDATION PAR ACTIVITE .....	28
III. A. Fonctionnement .....	28
III. B. Investissement.....	28
III. C. Fonctionnement + investissement .....	29
Les budgets annexes .....	30
I. Festival du Film.....	30
I. A. Les recettes de fonctionnement .....	30
I. B. Les dépenses de fonctionnement .....	30
1. Chapitre 011 - charges à caractère général .....	30
2. Chapitre 012 - charges de personnel .....	31
II. Festival de Jazz.....	31
II. A. Les recettes de fonctionnement .....	31
II. B. Les dépenses de fonctionnement .....	31
1. Chapitre 011 - charges à caractère général .....	31

2. Chapitre 012 - charges de personnel .....	31
III. Salon du Livre et Espace Malraux .....	32
III. A. Section de fonctionnement .....	32
1. Les recettes .....	32
2. Les dépenses .....	32
III. B. Section d'investissement .....	33
1. Les recettes .....	33
2. Les dépenses .....	33
ANNEXES .....	37
ANNEXE N° 1 .....	38
ANNEXE N° 2 .....	39
ANNEXE N° 3 .....	40
ANNEXE N° 4 .....	41
ANNEXE N° 5 .....	42
ANNEXE N° 6 .....	43
ANNEXE N° 7 .....	44
ANNEXE N° 8 .....	45
ANNEXE N° 9 .....	46
ANNEXE N° 10 .....	47

## PRESENTATION GENERALE

Les propositions du budget primitif 2013 ont été établies dans la continuité des grandes lignes tracées lors du débat d'orientations budgétaires.

Par rapport à celles-ci, ce qu'il faut relever en termes d'évolution, c'est l'amélioration de notre structure de financement déjà d'un niveau favorable, par l'effet d'un excédent de clôture de **7 300 000 €** au lieu des **5 000 000 €** précédemment indiqués.

Ceci permet de présenter un budget primitif à pression fiscale **0 %** (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe sur les propriétés non bâties) au lieu des **1 %** maximum initialement envisagés.

Au plan global, les ajustements opérés (essentiellement la piscine Aqualia dont la remise en état est finalement programmée en 2014 compte tenu des travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées) n'ont pas fondamentalement modifié les enveloppes financières avec un budget de **138 600 000 €** (sans reports d'investissement) dont :

- **75 100 000 €** en fonctionnement contre **73 760 000 €** en 2012, soit **+ 1,82 %**
- **63 500 000 €** en investissement contre **53 770 000 €** en 2012, soit **+ 18,10 %**.

A l'instar des années précédentes, la présentation s'attache à reprendre les principaux éléments du budget avec un traitement par grandes rubriques, illustrées de graphiques de sorte d'assurer la lisibilité de la démarche financière.

Dans le même souci, il est fait abstraction dans cette présentation des écritures d'ordre en limitant les commentaires aux seules écritures réelles. Néanmoins, les écritures réelles et les écritures d'ordre sont récapitulées en fin de la délibération.

L'enchaînement de la présentation est classique :

- Budget principal section de fonctionnement
- Budget principal section d'investissement
- Budgets annexes



## I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



## I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

### I. A. Présentation par grandes masses des dépenses et des recettes de l'exercice 2013

Le tableau ci-après présente la ventilation par chapitre budgétaire.

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
Chap.	Libellés	B.P. 2012	B.P. 2013	Chap.	Libellés	B.P. 2012	B.P. 2013
011	Charges à caractère général	16 728 000 €	17 284 000 €	70	Produits de services, du domaine & ventes	9 867 000 €	9 993 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 160 000 €	45 100 000 €	73	Impôts et taxes	48 880 000 €	50 153 000 €
65	Autres charges de gestion courante	10 129 000 €	10 073 000 €	74	Dotations, subventions et participations	20 531 000 €	20 394 000 €
66	Charges financières	2 151 000 €	2 001 000 €	75	Autres produits de gestion courante	2 766 000 €	2 864 000 €
67	Charges exceptionnelles	505 000 €	545 000 €	76	Produits financiers	1 343 000 €	1 253 000 €
68	Dotations aux provisions	0 €	0 €	77	Produits exceptionnels	37 000 €	46 000 €
014	Atténuations de produits	62 000 €	61 000 €	013	Atténuations de charges	1 486 000 €	1 747 000 €
022	Dépenses imprévues	25 000 €	36 000 €				
	<i>Sous-total des dépenses réelles de l'exercice</i>	<i>73 760 000 €</i>	<i>75 100 000 €</i>		<i>Sous-total des recettes réelles de l'exercice</i>	<i>84 910 000 €</i>	<i>86 450 000 €</i>
	Epargne brute	11 150 000 €	11 350 000 €				
	<b>Sous-total des dépenses de l'exercice</b>	<b>84 910 000 €</b>	<b>86 450 000 €</b>		<b>Sous-total des recettes de l'exercice</b>	<b>84 910 000 €</b>	<b>86 450 000 €</b>
	Epargne complémentaire issue du résultat reporté	7 500 000 €	7 300 000 €	002	Résultat reporté de fonctionnement	7 500 000 €	7 300 000 €
	<b>Total</b>	<b>92 410 000 €</b>	<b>93 750 000 €</b>		<b>Total</b>	<b>92 410 000 €</b>	<b>93 750 000 €</b>

On relève une progression régulière de l'épargne brute avec un niveau de **11 350 000 €** au B.P. 2013 contre **11 150 000 €** au B.P. 2012, alors qu'elle était de **6 080 000 €** en 2010. Elle est calculée par la différence entre les recettes réelles de l'exercice et les dépenses réelles de l'exercice.

A l'épargne brute s'ajoute le résultat reporté de fonctionnement (**7 300 000 €**) pour obtenir l'excédent de ressources, soit **18 650 000 €**, montant identique à celui de 2012, mais très supérieur à celui relevé en 2010 (**10 530 000 €**).

Il a vocation à alimenter en fonds propres la section d'investissement.

L'annexe n°1 reprend ces différents éléments avec une présentation de la section de fonctionnement 2012-2013, l'évolution de l'épargne brute et de l'excédent de ressources entre 2010 et 2013.

## I. B. Présentation des recettes de fonctionnement par nature

Hors résultat reporté, les recettes réelles de fonctionnement ont évolué comme suit :

INTITULES	2012	2013	Ecart en €	Ecart en %
Produit fiscal des contributions directes et compensations fiscales	28 980 000 €	29 640 000 €	660 000 €	2,28%
Reversement par la C.A.C. des ressources fiscales transférées	17 860 000 €	18 150 000 €	290 000 €	1,62%
Les dotations de l'Etat	16 040 000 €	16 340 000 €	300 000 €	1,87%
Les recettes liées à l'activité et les recettes financières	22 030 000 €	22 320 000 €	290 000 €	1,32%
<b>Total</b>	<b>84 910 000 €</b>	<b>86 450 000 €</b>	<b>1 540 000 €</b>	<b>1,81%</b>

Les recettes sont en progression de **1,81 %** par rapport au Budget Primitif 2012 pour atteindre **86 450 000 €**.

A ce montant, il convient d'ajouter la reprise anticipée du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de l'exercice 2012 pour un montant de **7 300 000 €**.

Au total, les recettes réelles de la section de fonctionnement s'établissent à **93 750 000 €** (**86 450 000 € + 7 300 000 €**).

Sur nos ressources, on observe :

- un poids principal de nos recettes fiscales directes (**34,3 %**) ou indirectes (reversement par la C.A.C. des ressources fiscales transférées pour **21 %**), l'ensemble représentant plus de la moitié soit exactement **55,3 %**
- une part non négligeable des recettes liées à l'activité et des recettes financières (**25,8 %**)
- un niveau des dotations de l'Etat inchangé par rapport à 2012 (**18,9 %**).

Par ailleurs, l'excédent reporté de fonctionnement est en léger repli et se fixe à **7 300 000 €** en 2013 contre **7 500 000 €** en 2012, mais affiche une forte progression depuis 2010 (**4 450 000 €**).

Ces éléments sont repris dans les graphiques faisant l'objet de l'annexe n° 2 avec :

- une présentation en volume des recettes
- une présentation en part relative
- l'évolution du résultat reporté de fonctionnement entre 2010 et 2013.

### 1. Produit fiscal des contributions directes et compensations fiscales

Ce poste est en croissance de **2,28 %** et se décompose comme suit :

- le produit fiscal des contributions directes
  - les compensations fiscales.
- ❶ Le **produit fiscal des contributions directes** (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non-bâties) attendu est de **27 700 000 €** contre **26 890 000 €** en 2012, soit **+ 3 %**.

Cette évolution tient compte de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales (variation nominale) fixée à **1,8 %** par la loi de finances pour 2013 et de la variation physique des bases d'imposition évaluées provisoirement à **1,20 %** dans l'attente de la notification des services fiscaux.

En raison du bon résultat de clôture 2012, les taux d'imposition sont maintenus à leur niveau de 2012, soit :

- **18,39 %** pour la taxe d'habitation
- **19,83 %** pour la taxe sur les propriétés bâties
- **55,66 %** pour la taxe sur les propriétés non bâties.

Sur le sujet, on relève :

- la progression constante depuis 2010 du produit des contributions directes qui atteint **27 700 000 €** en 2013 sous l'effet conjugué de la variation nominale des bases, de leur évolution physique et d'une évolution des taux très en dessous de l'inflation (**+ 0,5 % en 2011 et 2012 ; 0 % en 2013**)
- l'analyse comparative de l'impôt moyen payé par les foyers au titre de l'année 2012, effectuée par le magazine Capital sur un panel de **112** villes, où la Ville de Colmar figure en **1<sup>ère</sup>** place pour l'imposition la moins élevée avec **1 155 €** par foyer, soit un niveau inférieur de près de **35 %** à la moyenne nationale (**1 771 €**).

Ces éléments sont repris dans le graphique faisant l'objet de l'annexe n° 3.

- ❷ Les **compensations fiscales** sont revues à la baisse et passent de **2 090 000 €** au B.P. 2012 à **1 940 000 € (- 7,18 %)**.

Il est rappelé qu'elles ont vocation à compenser les pertes de recettes subies par les collectivités locales, du fait des exonérations et dégrèvements, mais qu'elles servent également de variables d'ajustement pour permettre au gouvernement d'assurer la stabilité en valeur pour l'année 2013 de l'enveloppe normée de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.).

## 2. Dotations reçues par la Ville

### ① Reversement par la C.A.C. des ressources fiscales transférées

Il est en progression de **1,62 %** pour s'établir à **18 150 000 €**.

INTITULES	2012	2013	Ecart en €	Ecart en %
Attribution de compensation	15 860 000 €	15 860 000 €	0 €	0,00%
Dotations de solidarité	2 000 000 €	2 290 000 €	290 000 €	14,50%
<b>Total</b>	<b>17 860 000 €</b>	<b>18 150 000 €</b>	<b>290 000 €</b>	<b>1,62%</b>

L'attribution de compensation reste inchangée à **15 860 000 €** en l'absence de modifications sur les transferts de compétence.

La dotation de solidarité est ajustée à la hausse pour un montant de **290 000 €** en raison d'une évolution favorable en 2012 des recettes fiscales en provenance des entreprises (*cotisation foncière des entreprises et cotisation à la valeur ajoutée*).

Les reversements de la C.A.C. ont progressé de **4 285 000 €** par rapport à 2009 pour atteindre **18 150 000 €**, par l'effet, aussi bien de l'augmentation de l'attribution de compensation, que de la dotation de solidarité.

### ② Dotations de l'Etat

Elles sont cette année encore, évaluées avec prudence pour tenir compte du gel en valeur des principales dotations versées par l'Etat par rapport à 2012. Ces mesures doivent permettre à l'Etat d'atteindre ses objectifs de réduction de l'endettement et des déficits publics.

Les dotations sont ainsi estimées à **16 340 000 €** contre **16 040 000 €** au B.P. 2012, soit **+ 1,87 %**. Cette évolution résulte notamment de l'augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine (**+ 200 000 €**) et de la Dotation Nationale de Péréquation (**+ 100 000 €**), en raison de la modification de certains éléments entrant dans le calcul de ces dotations, plus favorables à la Ville de Colmar.

Elles se décomposent comme suit :

INTITULES	2012	2013	Ecart en €	Ecart en %
Dotations forfaitaires	13 600 000 €	13 600 000 €	0 €	0,00%
Dotations de solidarité urbaine	2 000 000 €	2 200 000 €	200 000 €	10,00%
Dotations nationales de péréquation	300 000 €	400 000 €	100 000 €	33,33%
Dotations générales de décentralisation	140 000 €	140 000 €	0 €	0,00%
<b>Total</b>	<b>16 040 000 €</b>	<b>16 340 000 €</b>	<b>300 000 €</b>	<b>1,87%</b>

Il faut noter qu'après une tendance à la baisse depuis 2009, les dotations de l'Etat pour 2013 retrouvent pratiquement leur niveau de l'année 2010 (**16 385 000 €**) en raison de la revalorisation des dotations évoquées ci-dessus.

Les éléments sur les reversements par la C.A.C. et les dotations de l'Etat sont repris dans l'annexe n°4.

### 3. Les recettes liées à l'activité et les recettes financières

Elles sont en augmentation de **290 000 €** passant de **22 030 000 €** au B.P. 2012 à **22 320 000 €**.

Elles sont ventilées sur plusieurs chapitres budgétaires.

INTITULES	2012	2013	Ecart en €	Ecart en %
Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 867 000 €	9 993 000 €	126 000 €	1,28%
Impôts et taxes <i>(hors contributions directes, F.N.G.I.R. et reversements C.A.C.)</i>	3 880 000 €	4 053 000 €	173 000 €	4,46%
Dotations et participations <i>(hors DGF et compensations fiscales)</i>	2 651 000 €	2 364 000 €	-287 000 €	-10,83%
Autres produits de gestion courante	2 766 000 €	2 864 000 €	98 000 €	3,54%
Atténuation de charges	1 486 000 €	1 747 000 €	261 000 €	17,56%
Recettes financières et produits exceptionnels	1 380 000 €	1 299 000 €	-81 000 €	-5,87%
<b>Total</b>	<b>22 030 000 €</b>	<b>22 320 000 €</b>	<b>290 000 €</b>	<b>1,32%</b>

On relève que la croissance globale qui s'établit à **1,32 %** est freinée par le repli du poste dotations et participations à hauteur de **10,83 %** en raison de la baisse des subventions et participations de l'Etat et de la participation de la CAF pour les crèches.

Le produit des services, du domaine et des ventes diverses constitue la ressource la plus importante de cette rubrique puisqu'elle atteint **44,77 %** de l'ensemble. Ensuite, on retrouve à un niveau à peu près équivalent :

- les impôts et taxes (**18,16 %**)
- les dotations et participations (**10,59 %**)
- les autres produits de gestion courante (**12,83 %**).

Le reste est constitué par l'atténuation des charges (**7,83 %**), les produits exceptionnels et les recettes financières (**5,82 %**).

Ces éléments font l'objet au plan graphique de l'annexe n °5.

Le détail fait l'objet des commentaires ci-après :

#### a) Les produits des services, du domaine et ventes diverses

Ils enregistrent une progression de **1,28 %** par rapport au B.P. 2012 pour atteindre **9 993 000 €**.

Cette amélioration découle principalement des droits de stationnement.

Parmi les postes les plus importants, on peut citer :

- les droits de stationnement : **2 933 000 €** contre **2 760 000 €** au B.P. 2012 (+ **6,27 %**)
- le produit des entrées aux équipements sportifs et culturels : **1 684 900 €** contre **1 719 100 €** au B.P. 2012. Ce reflux de **1,99 %** est lié à la mise en œuvre de la nouvelle délégation de service public pour le Musée du Jouet et au fait que le délégataire encaisse à présent directement la recette

- la participation des familles aux crèches et haltes-garderies affiche une quasi-stabilité par rapport à 2012. Elle se monte à **804 200 €** contre **810 000 €** au B.P. 2012 (- 0,72 %)
- les autres prestations de services : **2 654 000 €** contre **2 621 950 €** au B.P. 2012 (+ 1,22 %). Elles comprennent principalement la redevance pour concession de réseau due par la SAEML VIALIS de **2 230 000 €** et les recettes de l'Auberge de Jeunesse Mittelharth pour **305 000 €**
- les autres produits : **1 312 200 €** contre **1 323 950 €** au B.P. 2012. Ils sont en léger recul et concernent le remboursement de frais par le C.C.A.S., la C.A.C. et d'autres redevables.

### ***b) Les impôts et taxes (hors fiscalité directe)***

Ce poste est en progression de **173 000 €** pour s'établir à **4 053 000 €** contre **3 880 000 €** au B.P. 2012, soit + 4,46 %.

Il englobe les principaux postes suivants :

- les droits de place pour **607 700 €** contre **635 700 €** au B.P. 2012 (- 4,40 %) pour tenir compte des encaissements réels de 2012
- la taxe sur les déchets stockés pour **115 000 €** contre **110 000 €** au B.P. 2012 (+ 4,55 %)
- la taxe sur l'électricité pour **1 150 000 €** contre **1 119 300 €** au B.P. 2012 (+ 2,74 %)
- la taxe de séjour pour **300 000 €** contre **290 000 €** (+ 3,45 %)
- la taxe locale sur la publicité extérieure pour **450 000 €** contre **350 000 €** au B.P. 2012 (+ 28,57 %). Il s'agit là d'une ressource qui a fortement progressé sur 3 ans (146 000 € en 2011) suite à la réforme intervenue sur le sujet en 2008
- la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière pour **1 410 000 €** contre **1 325 000 €** au B.P. 2012 (+ 6,42 %). Après un repli suite à la crise (1 130 760 € encaissés en 2009), cette ressource retrouve un niveau correct.

### ***c) Les dotations et participations à l'exclusion de la D.G.F. et des compensations fiscales***

Elles se montent à **2 364 000 €** contre **2 651 000 €** au B.P. 2012, en retrait de 10,83 %. Cette évolution s'explique par une diminution des subventions versées par l'Etat et de la participation de la C.A.F. aux frais de fonctionnement des crèches.

Elles sont principalement versées par :

- l'Etat pour **267 900 €**. Il s'agit notamment de la participation au titre du Conservatoire à Rayonnement Départemental (**169 100 €**), du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) (**47 000 €**), de l'établissement des passeports biométriques (**15 000 €**), de la dotation de recensement (**15 000 €**) et du Grand Pays de Colmar (**12 000 €**)
- le Conseil Régional : **167 000 €** au titre du cofinancement des charges de personnel et des frais de fonctionnement du Grand Pays de Colmar

- le Conseil Général : **178 900 €** qui pour l'essentiel concerne la participation pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental (**156 000 €**) et le Centre de Ressources de Musiques Actuelles (**16 000 €**)
- les communes et groupements de collectivités : **112 400 €**. Il s'agit essentiellement des cotisations des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) au Grand Pays de Colmar
- autres organismes : **1 625 300 €**. Il s'agit pour l'essentiel de la subvention versée par la Caisse d'Allocations Familiales au secteur de la Petite Enfance pour **1 430 000 €** et au secteur animation (Centre Europe, Centre socio-culturel Florimont / Bel-Air et Club des Jeunes Europe) pour **170 300 €**.

#### ***d) Les autres produits de gestion courante***

Ils s'établissent à **2 864 000 €** contre **2 766 000 €** au B.P. 2012, soit une augmentation de **3,54 %**.

Ils sont essentiellement constitués :

- des revenus des immeubles pour **1 329 500 €**
- des produits divers de gestion courante pour **982 500 €** dont la participation des agents de la Ville de Colmar au titre des tickets restaurants pour **925 000 €** qui correspondent à **50 %** de la dépense
- les redevances versées par les fermiers et concessionnaires pour **507 000 €** dont la Société Colmarienne de Chauffage Urbain (**290 000 €**), le Parc Expo (**190 000 €**) et le Domaine Viticole (**27 000 €**). La diminution s'explique par la conclusion d'un nouveau bail rural avec le Domaine Viticole qui réduit l'emprise de la surface louée jusqu'à présent.

#### ***e) Les atténuations de charges***

Elles atteignent **1 747 000 €** contre **1 486 000 €** au B.P. 2012 (**+ 17,56 %**). L'augmentation résulte essentiellement du remboursement des frais de personnel du Musée du Jouet dans le cadre de la délégation de service public et des frais de personnel de la C.A.C..

Ce poste enregistre par ailleurs principalement les remboursements des frais de personnel de la société Schongauer (Musée Unterlinden), de la Société des Transports Urbains de Colmar et Environs (S.T.U.C.E.), de l'Office de Tourisme et de l'association Préalès.

#### ***f) Les recettes financières et produits exceptionnels***

Ils s'élèvent à **1 299 000 €** contre **1 380 000 €** au B.P. 2012, en retrait de **5,87 %**. Ils englobent notamment les dividendes escomptés de la S.C.C.U. pour **180 000 €**, les dividendes attendus de la S.A.E.M.L. VIALIS pour **600 000 €**, les produits issus des contrats d'échange de taux (S.W.A.P.) pour **86 000 €** et le remboursement des intérêts d'emprunt auprès de la C.A.C. au titre de la dette récupérable pour **374 000 €**. C'est la baisse conjuguée des swaps, en raison du repli des taux d'intérêt variables et de la diminution du capital restant dû, et de la dette récupérable, qui explique principalement la baisse des recettes financières. La diminution des intérêts de la dette récupérable résulte de l'exécution du tableau d'amortissement de la dette récupérable qui est construit sur la base d'une annuité constante. Aussi, au fur et à mesure du déroulement du plan d'amortissement, la part intérêts baisse et parallèlement la part capital augmente.



## I. C. Présentation des dépenses de fonctionnement par nature

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **75 100 000 €** contre **73 760 000 €**, en progression de **1 340 000 €** par rapport au B.P. 2012.

Elles se décomposent comme suit :

INTITULES	2012	2013	Ecart en €	Ecart en %
Dépenses de Personnel	44 160 000 €	45 100 000 €	940 000 €	2,13%
Autres charges de Fonctionnement	27 449 000 €	27 999 000 €	550 000 €	2,00%
Charges Financières	2 151 000 €	2 001 000 €	-150 000 €	-6,97%
<b>Total</b>	<b>73 760 000 €</b>	<b>75 100 000 €</b>	<b>1 340 000 €</b>	<b>1,82%</b>

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à **75 100 000 €** en croissance de **1,82 %** par rapport au B.P. 2012, soit en dessous de l'inflation prévisionnelle 2013 qui devrait avoisiner les 2 %, ce malgré la réévaluation des engagements en faveur du pouvoir d'achat (*restauration scolaire, aide à la rentrée scolaire, aide aux permis de conduire, tickets restaurants, indemnité complémentaire d'assiduité et les actions pour l'insertion des bénéficiaires des minima sociaux*), le recrutement de 20 emplois d'avenir et l'augmentation des charges sur le personnel décidée au niveau national.

On observe :

- un poids principal des charges de personnel (**60,05 %**), ce qui est le constat pour les communes qui ont en charge des actions de proximité génératrices de moyens humains
- une part non négligeable des charges de gestion (**37,29 %**)
- un niveau relativement faible des charges financières (**2,66 %**).

Par ailleurs, l'analyse comparative avec les villes moyennes atteste de notre recherche constante d'optimisation.

Tous les paramètres sont inférieurs à la moyenne nationale des budgets primitifs 2012 des communes pour la strate de 50 000 à 100 000 habitants établie par la Direction Générale des Collectivités Locales avec :

- les dépenses de personnel : **652 €** contre **757 €** en moyenne nationale
- les autres charges de fonctionnement : **407 €** contre **504 €** en moyenne nationale
- les charges d'intérêts : **27 €** contre **45 €** en moyenne nationale.

Cette situation favorable se retrouve au niveau de la globalisation des charges de fonctionnement. En effet, des dépenses diverses s'ajoutent à celles évoquées ci-dessus et les dépenses réelles de fonctionnement se montent :

- pour Colmar à **1 085 €** par habitant
- au niveau national à **1 306 €** par habitant

d'où un coût de fonctionnement à Colmar inférieur de **16,92 %** par rapport à la moyenne nationale.

Ces différents éléments sont repris dans les graphiques de l'annexe n°6.



## 1. Les dépenses de personnel

Elles atteignent **45 100 000 €** contre **44 160 000 €** au B.P. 2012, en croissance de **2,13 %**. Cette évolution s'explique notamment par la création de 20 emplois d'avenir, les mesures en faveur du personnel (tickets restaurants et indemnité complémentaire d'assiduité dite « prime de présence »), l'évolution du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) estimée à **1 %** avec une non-revalorisation du point d'indice de la fonction publique territoriale au titre de l'exercice 2013, l'augmentation du taux de la CNRACL (**28,85 %** au lieu de **27,40 %**) et la cotisation du CNFPT (**1 %** au lieu de **0,9 %**).

Les dépenses de personnel se décomposent comme suit :

- les rémunérations, indemnités et charges sociales qui passent de **42 148 880 €** au B.P. 2012 à **42 741 950 € (+ 1,41 %)**
- les avantages sociaux (tickets restaurants) qui passent de **1 600 000 €** au B.P. 2012 à **1 850 000 € (+ 15,63 %)** suite à la revalorisation de la valeur faciale du ticket restaurant à **9 €** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au lieu de **8 €**
- les autres personnels extérieurs qui passent de **411 120 €** à **508 050 €** au B.P. 2013 (**+ 23,58 %**) pour tenir compte de l'ajustement opéré lors de la décision modificative n°2 de 2012.

Par ailleurs, il convient de préciser que certains personnels sont mis à disposition de structures extérieures. Ces frais de personnel font l'objet d'un remboursement à hauteur de **2 547 000 €** que l'on retrouve en recettes, imputé au chapitre 013 pour **1 747 000 €** et au compte 70841 pour **800 000 €** (C.C.A.S.).

Aussi, la charge nette des frais de personnel s'établit à **42 553 000 €**.

## 2. Les autres charges de fonctionnement

Elles comprennent les charges à caractère général, les charges de gestion courante et les charges exceptionnelles et divers.

### a) Les charges à caractère général

Dans cette rubrique, on retrouve les postes suivants :

- ❶ les **achats et variations de stocks**. Ils se montent à **7 160 190 €** contre **6 990 981 €** en 2012. Ils comprennent principalement les achats de fluides (électricité, eau, gaz, etc...) et l'acquisition de diverses fournitures et produits. Leur progression résulte notamment d'une augmentation du poste énergie (**+ 122 180 €**) et principalement du chauffage suite notamment à l'ouverture de nouvelles structures
- ❷ les **services extérieurs et autres services**. Ils enregistrent une hausse de **3,21 %** et représentent **9 503 040 €** contre **9 207 679 €** en 2012. Ils intègrent principalement les contrats de prestations de services, les frais d'entretien des bâtiments, les primes d'assurance, les frais de location, la documentation générale et technique et les versements aux organismes de formation, les frais de transport, déplacement et de relations publiques, les frais téléphoniques et le recours à l'externalisation du nettoyage d'un certain nombre de locaux (notamment pour les écoles primaires et les crèches)

- ③ les **impôts et taxes** qui passent de **529 340 €** à **620 770 €** en 2013 pour tenir compte de la dépense réelle 2012 liée au fait que depuis 2012 la totalité des avis d'imposition sur la taxe foncière bâti doit être à présent réglée, à charge pour les services fiscaux de reverser ensuite, après analyse, ceux des avis dont la contestation apparaît légitime.

#### **b) Les charges de gestion courante**

Elles s'élèvent à **10 073 000 €** contre **10 129 000 €** en 2012 (- 0,55 %).

Parmi les principaux postes on peut citer :

- les subventions et participations pour **7 906 214 €** contre **8 005 895 €** au B.P. 2012. Cette baisse résulte essentiellement du niveau de la subvention versée au C.C.A.S. qui tient compte de l'excédent de clôture 2012 de cet établissement public. Par ailleurs, ce poste est impacté par la revalorisation des engagements en faveur des Colmariens (*restauration scolaire et aide à la rentrée scolaire*) pour **60 000 €**
- les contingents et participations obligatoires pour **1 401 100 €** contre **1 341 100 €** au B.P. 2012. Il s'agit là de la contribution versée aux écoles privées
- les indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers restent quasiment stables pour s'établir à **690 000 €** contre **687 000 €** en 2012.

#### **c) Les charges exceptionnelles et divers**

Elles sont en progression de **8,45 %** pour s'établir à **642 000 €** contre **592 000 €** au B.P. 2012.

Dans cette rubrique, on retrouve trois catégories de dépenses :

- **les charges exceptionnelles : 545 000 €** contre **505 000 €** au B.P. 2012.  
L'augmentation résulte principalement du poste titres annulés (**+ 36 900 €**) pour permettre l'annulation éventuelle de titres de recettes relatifs à la taxe locale sur la publicité extérieure.  
Elles regroupent notamment les intérêts moratoires (**10 000 €**), les bourses et prix (**29 200 €**), les subventions exceptionnelles (**84 300 €**) et les subventions aux Budgets Annexes (**281 500 €**) : Festival de Jazz (**35 000 €**), Festival du Film (**90 000 €**) et Espace Malraux – Salon du Livre (**156 500 €**)
- **les atténuations de produits : 61 000 €** contre **62 000 €** au B.P. 2012  
Elles comprennent essentiellement le reversement à l'Office de Tourisme de la taxe de séjour collectée par la Ville pour **35 000 €** contre **33 000 €** en 2012 et les frais de perception de la taxe sur l'électricité payés aux fournisseurs d'électricité pour **23 000 €** contre **26 000 €** au B.P. 2012
- **les dépenses imprévues : 36 000 €** contre **25 000 €** au B.P. 2012. Elles permettent, si besoin, de faire face à des dépenses non prévisibles lors de l'élaboration du B.P.. Cette ligne budgétaire est généralement abondée à la décision modificative n° 1.

### **3. Les charges financières**

Elles sont estimées à **2 001 000 €** contre **2 151 000 €** au B.P. 2012.

Ce reflux est le fruit de la gestion active de la dette menée ces dernières années, cela malgré les nouveaux emprunts contractés par la Ville.



## II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Hors opérations d'ordre, elle s'équilibre en dépenses et en recettes à **94 194 000 €**.

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Restes à réaliser	6 652 000 €	Restes à réaliser	13 735 000 €
Résultat d'investissement reporté	13 042 000 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 959 000 €
Propositions nouvelles	74 500 000 €	Propositions nouvelles	55 850 000 €
		Epargne brute (dont 7 300 000 € de résultat de fonctionnement reporté)	18 650 000 €
<b>Total</b>	<b>94 194 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>94 194 000 €</b>

Il ressort de ce tableau que l'équilibre sur les restes à réaliser et le résultat d'investissement reporté est assuré par un excédent de fonctionnement capitalisé de **5 959 000 €**. Ceci résulte d'un résultat d'exécution du budget 2012 (résultat provisoire en attente d'un rapprochement des comptes Ville / Trésorerie Principale) d'un montant de **13 259 000 €** dont :

- **7 300 000 €** intégrés en recettes à la section de fonctionnement
- **5 959 000 €** intégrés en recettes à la section d'investissement

### II. A. Les reports

#### 1. Les crédits reportés en recettes

Les restes à réaliser de l'exercice 2012 s'élèvent à **13 735 000 €**, selon détail ci-dessous :

CHAPITRES ARTICLES	LIBELLES	RESTES A REALISER
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>	<b>4 655 000,00 €</b>
1312	REGIONS	94 700,00 €
1318	AUTRES	72 000,00 €
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	849 225,82 €
1322	REGIONS	302 966,05 €
1323	DEPARTEMENTS	2 007 079,40 €
13251	GFP DE RATTACHEMENT	424 882,00 €
1326	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	37 000,00 €
1328	AUTRES	867 146,73 €
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>9 000 000,00 €</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	9 000 000,00 €
<b>458220082</b>	<b>IUT: CONSTRUCTION DEPARTEMENT GENIE THERMIQUE ET ENERGIE</b>	<b>80 000,00 €</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>13 735 000,00 €</b>

#### 2. Les crédits reportés en dépenses

Les crédits reportés de 2012 s'élèvent à **6 652 000 €**, selon la répartition par grandes masses ci-après :

CHAPITRES ARTICLES	LIBELLES	RESTES A REALISER
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>334 500,00 €</b>
<b>204</b>	<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>35 830,00 €</b>
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 468 000,00 €</b>
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>37 670,00 €</b>
	<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>4 681 000,00 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>6 557 000,00 €</b>
	<b>DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>64 000,00 €</b>
	<b>DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>31 000,00 €</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>6 652 000,00 €</b>

Vous trouverez le détail dans l'annexe n°7.

## II. B. Présentation par grandes masses des dépenses et des recettes de l'exercice 2013

Hors refinancement de la dette soit **11 000 000 €**, qui se neutralisent en dépenses et en recettes pour permettre une gestion active, les propositions nouvelles en investissement, en termes de présentation comptable, se ventilent comme suit :

INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
Chap.	Libellés	B.P. 2012	B.P. 2013	Chap.	Libellés	B.P. 2012	B.P. 2013
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	864 575	882 000	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 366 000	1 622 125
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	632 800	557 000	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 730 000	20 900 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 937 300	18 321 000		<i>dont emprunts</i>	14 730 000	20 900 000
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	395 000	0	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 000	50 000
	<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>27 857 325</b>	<b>35 094 000</b>		<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>10 773 000</b>	<b>11 555 875</b>
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	900 000	1 458 000	45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	550 000	1 370 000
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>46 587 000</b>	<b>56 312 000</b>		<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>28 475 000</b>	<b>35 498 000</b>
10	DOTATIONS ,FONDS DIVERS ET RESERVES	37 500	40 000	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 900 000	6 100 000
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11 000	12 000	165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (dépôt et cautionnement)	2 000	2 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 978 000	7 038 000				
	<i>dont emprunts</i>	6 960 000	7 020 000				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0	0				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	136 500	18 000	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 001 000	1 140 000
020	DEPENSES IMPREVUES	20 000	80 000	024	PRODUITS DES CESSIONS	742 000	2 110 000
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>7 183 000</b>	<b>7 188 000</b>		<b>Total des recettes financières</b>	<b>6 645 000</b>	<b>9 352 000</b>
	<b>Total opérations réelles</b>	<b>53 770 000</b>	<b>63 500 000</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>35 120 000</b>	<b>44 850 000</b>
					Excédent de fonctionnement	18 650 000	18 650 000
<b>TOTAL</b>		<b>53 770 000</b>	<b>63 500 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>53 770 000</b>	<b>63 500 000</b>

Il ressort de ce tableau un budget d'investissement de **63 500 000 €** contre **53 770 000 €** au B.P. 2012. Cette forte croissance de **18,10 %** découle de la progression très sensible des dépenses d'équipement qui passent de **46 587 000 €** à **56 312 000 €** en 2013, soit **+ 20,87 %**, après une augmentation déjà importante en 2012, soit **+ 16,62 %**.

La dynamique de développement des équipements est attestée par l'évolution de notre budget d'investissement qui passe de **30 279 270 €** en 2010 à **56 312 000 €** en 2013.

En somme, en 4 ans, notre budget d'investissement progresse de quelque **86 %**.

Les graphiques de l'annexe n° 8 ont pour objet de présenter de manière synthétique :

- les grands volumes financiers de la section d'investissement
- l'évolution des dépenses d'équipement de 2010 à 2013.

## II. C. Présentation des recettes d'investissement

Hors opérations liées à gestion active de la dette qui sont neutralisées par une inscription identique en dépenses, les recettes d'investissement s'élèvent à **63 500 000 €** et se ventilent comme suit :

Intitulés	2012	2013	Ecart en €	Ecart en %
Excédents de fonctionnement	18 650 000 €	18 650 000 €	0 €	0,00%
Emprunts	14 730 000 €	20 900 000 €	6 170 000 €	41,89%
Subventions et autres ressources	14 348 000 €	16 190 000 €	1 842 000 €	12,84%
Fonds de compensation de la TVA	3 900 000 €	5 100 000 €	1 200 000 €	30,77%
Produit des cessions immobilières et mobilières	2 142 000 €	2 660 000 € <sup>(1)</sup>	518 000 €	24,18%
<b>Total</b>	<b>53 770 000 €</b>	<b>63 500 000 €</b>	<b>9 730 000 €</b>	<b>18,10%</b>

(1) (2 110 000 € inscrits au chapitre 024 et 550 000 € inscrits sous l'opération aéroport)

Il est rappelé que l'**excédent de fonctionnement de 18 650 000 €** comporte l'épargne brute (**11 350 000 €**) et la reprise de l'excédent 2012 (**7 300 000 €**).

Les **emprunts** atteignent **20 900 000 €** contre **14 730 000 €** en 2012 pour assurer le financement de l'augmentation forte du volume des dépenses d'équipement. Il est à souligner que sur les **20 900 000 €**, une enveloppe de **5 000 000 €** concerne l'emprunt récupérable pour le parking Saint-Josse.

Les **subventions et autres ressources** s'élèvent à **16 190 000 €** contre **14 348 000 €** en 2012. L'évolution est consécutive aux grands projets qui s'exécutent en 2013.

Ce poste comprend les subventions de l'Etat, de la Région Alsace, du Département du Haut-Rhin et divers autres partenaires. Il comporte également le produit de la Taxe Locale d'Équipement et de la taxe d'aménagement pour **1 000 000 €**, montant inchangé par rapport à 2012 et le produit des amendes de police pour **1 110 000 €** contre **1 200 000 €** en 2012.

Le **Fonds de Compensation de la TVA** se monte à **5 100 000 €** contre **3 900 000 €** en 2012. Il est d'un niveau très élevé, en corrélation avec le volume important des dépenses d'équipement réalisées en 2012 (**41 640 567 €**) contre **32 076 524 €** en 2011 (*y compris les travaux pour compte de tiers*).

Le **produit des cessions immobilières et mobilières** se chiffre à **2 660 000 €** contre **2 142 000 €** en 2012. Il intègre notamment la vente des bâtiments du Domaine Viticole et la cession de terrains dans la zone de l'aéroport.

Les graphiques de l'annexe n°9 reprennent ces différents éléments avec :

- une présentation en volume des recettes
- une présentation en part relative.

## II. D. Présentation par nature des dépenses d'investissement

A l'exclusion des crédits de **11 000 000 €** prévus au titre de la gestion active de la dette et neutralisés par une inscription correspondante en recettes, et de la reprise du résultat d'investissement 2012 (**13 042 000 €**), les dépenses d'investissement réelles s'établissent à **63 500 000 €**.

Elles se ventilent comme suit :

Intitulés	2012	2013	Ecart en €	Ecart en %
Remboursement en capital des emprunts et dettes assimilées	6 978 000 €	7 038 000 €	60 000 €	0,86%
Dépenses annuelles à reconduire	16 858 000 €	19 030 000 €	2 172 000 €	12,88%
Projets nouveaux	29 934 000 €	37 432 000 €	7 498 000 €	25,05%
<b>Total</b>	<b>53 770 000 €</b>	<b>63 500 000 €</b>	<b>9 730 000 €</b>	<b>18,10%</b>

Les dépenses annuelles à reconduire ajoutées aux projets nouveaux représentent un total de **56 462 000 €** (**19 030 000 € + 37 432 000 €**) contre **46 792 000 €** en 2012, soit une évolution de **20,67 %**.

Sur ce dernier point, vous noterez que le montant par habitant de l'investissement à Colmar est très supérieur à la moyenne nationale :

- **688 €** en 2012 et **816 €** en 2013
- **579 €** en 2012 pour les villes moyennes (source DGCL les budgets primitifs 2012 des communes).

Les graphiques de l'annexe n° 10 reprennent ces différentes données avec :

- une présentation en volume des dépenses réelles d'investissement
- une présentation en part relative des dépenses réelles d'investissement
- une approche comparative sur l'effort d'investissement.

### a) Le remboursement en capital des emprunts et dettes assimilées

Le remboursement en capital des emprunts et dettes assimilées s'établit à **7 038 000 €** contre **6 978 000 €**, soit une augmentation de **0,86 %**.

Ce poste se décompose en :

- dettes assimilées pour **18 000 €**
- remboursement en capital de la dette pour **7 020 000 €**.

Si l'on tient compte de la dette récupérable auprès de la Communauté d'Agglomération de Colmar d'un montant de **1 040 000 €**, le remboursement net en capital s'élève à **5 980 000 €** (**7 020 000 € - 1 040 000 €**).

Rappelons que les ratios sur notre dette sont très favorables :

- le poids de la dette nette (annuité / recettes réelles de fonctionnement) est de **8,36 %** contre **11,38 %** au niveau national (source DGCL les budgets primitifs 2012 des communes)
- l'endettement net par habitant est de **596 €** (hors dette récupérable et hors Hôtel de Police) contre **1 535 €** au niveau national (source DGCL les budgets primitifs 2012 des communes)
- la capacité de remboursement exprimée en années (encours de la dette / épargne brute) est de **4,2 ans** contre **12,4 ans** au niveau national (source DGCL les budgets primitifs 2012 des communes).



**b) Les dépenses annuelles à reconduire**

Ce sont celles en général qui portent sur des programmes annuels.

Les **19 030 000 €** de dépenses annuelles à reconduire sont ventilés comme suit :

- **dépenses imprévues** 80 000 €.  
A l'instar de l'an passé, une dotation pour les dépenses imprévues est inscrite.
- **dotations, fonds divers et réserves** 40 000 €.  
Dans ce poste sont inscrits les crédits au titre des restitutions de Taxe Locale d'Équipement.
- **subventions d'investissement** 12 000 €.  
Ce montant correspond au remboursement de la participation pour non réalisation d'aires de stationnement.
- **immobilisations incorporelles** 882 000 €.  
Elles comprennent notamment :
  - ✓ **les frais d'études** : 573 000 €.  
Sont prévus des crédits pour des études portant notamment sur la vidéoprotection, l'extension du lotissement de la Croix Blanche, les travaux de voirie ou à des travaux préalables sur divers bâtiments communaux (restructuration de locaux, travaux sur monuments classés...)
  - ✓ **les frais d'insertion** : 73 800 €.  
Ces crédits permettent de financer toutes les publications obligatoires d'appel à la concurrence
  - ✓ **les concessions et droits similaires, brevets, licences** : 230 200 €.  
Il s'agit principalement de dépenses d'acquisitions de logiciels et d'améliorations qui seront apportées au site internet.
- **subventions d'équipement** 557 000 €.  
Les subventions aux personnes de droit public s'élèvent à **142 000 €**. Elles concernent principalement la mission de rénovation urbaine (**100 000 €**) et l'Université de Haute Alsace (**32 000 €**).  
Les subventions aux personnes de droit privé élargissent pour un montant de **415 000 €**. Elles concernent notamment l'aide aux vélos (**150 000 €**), les subventions aux paroisses pour les édifices cultuels (**110 700 €**), la construction d'un bâtiment pour héberger la ligue contre le cancer (**30 000 €**), les subventions au titre des rénovations de façades, de réfection des façades et d'aménagement de locaux vacants (**77 000 €**) etc...
- **immobilisations corporelles** 17 371 000 €.  
Ces crédits sont relatifs à des acquisitions immobilières ou mobilières et à des travaux réalisés dans les bâtiments communaux, écoles, crèches, haltes garderies, piscines, bibliothèques, etc... selon détail dans le catalogue des dépenses annexé à la présente délibération.

- **autres immobilisations financières** 18 000 €.

Elles enregistrent la mise en jeu de la garantie d'emprunt accordée au Domaine Viticole pour un montant de 18 000 €.

- **opérations pour le compte de tiers** 70 000 €.

Il s'agit de travaux de mise en sécurité pour un immeuble menaçant ruine.

### *c) Les projets nouveaux faisant l'objet d'un crédit individualisé*

Ce sont celles qui s'inscrivent ou qui sont susceptibles de s'inscrire dans une logique pluriannuelle.

Elles atteignent un montant de **37 432 000 €** et se ventilent comme suit :

- **Musée Unterlinden** 15 684 000 €  
pour un montant d'opération de 42 417 000 € y compris les aménagements extérieurs.  
L'essentiel du chantier a été engagé au courant du 2<sup>e</sup> trimestre 2012 pour une fin des travaux envisagée au 1<sup>er</sup> trimestre 2014.
- **Création d'un parc de stationnement place Saint-Josse** 4 500 000 €  
Le montant de la construction s'élève à 8 000 000 €. Les travaux ont démarré au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 avec un achèvement en novembre 2013.
- **Restructuration du Centre Europe** 4 400 000 €  
sur un montant d'opération de 8 350 000 €.  
Les travaux ont été engagés au 4<sup>e</sup> trimestre 2011 et doivent s'achever à l'automne 2013.
- **Accessibilité aux bâtiments communaux** 3 500 000 €  
sur une dépense se situant aux alentours de 15 000 000 € sur un échéancier s'étalant de 2012 à 2015. Il est rappelé que cette estimation repose sur l'application stricto-sensu des normes.
- **Restructuration du secteur Schweitzer** 1 525 000 €  
pour un montant d'opération de 2 535 000 €. Les travaux devraient s'achever au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2013.
- **I.U.T. - construction du Département Génie Thermique et Energie** 1 388 000 € pour un montant d'opération de 4 200 000 €. Les travaux ont été engagés en novembre 2011 pour un achèvement prévu pour la rentrée universitaire 2013 / 2014.
- **Gymnase Montagne verte - réaménagement** 1 148 000 €  
sur un montant d'opération de 6 900 000 €. Après des travaux de désamiantage réalisés au 4<sup>e</sup> trimestre 2011, la restructuration proprement dite a été engagée en début d'année 2011 pour une fin de chantier prévue fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

- **Restructuration de la place Rapp** : 1 000 000 €  
sur un coût prévisionnel de 2 100 000 €. La restructuration devrait commencer fin du 1<sup>er</sup> semestre 2013.
- **Economies d'énergie dans les bâtiments communaux** 950 000 €  
Sur une enveloppe globale de 8 000 000 €. Il est rappelé que les bâtiments les plus énergivores seront priorités.
- **Travaux de voirie avenue de l'Europe** 900 000 €  
Sur un montant total de 2 400 000 €. Trois tranches sont prévues dont une première en 2013 à hauteur de 900 000 €. Il s'agit là d'une opération en co-maîtrise d'ouvrage avec le Département puisque cette avenue se compose d'une voie communale et d'une voie départementale.
- **Aménagement de la voirie, réseaux et des différents espaces - nomades sédentarisés** 750 000 €.  
Cette opération menée de manière commune entre la Ville et la Colmarienne du Logement a débuté en septembre 2011 avec une livraison des logements au 1<sup>er</sup> trimestre de cette année.
- **Construction d'un site de restauration à l'Ecole Jean Macé** 500 000 €  
sur un montant global de 1 100 000 €. Les travaux devraient commencer en septembre 2013 et la mise en service de cette nouvelle structure est prévue en 2014.
- **Restructuration du Club des Jeunes** 387 000 €  
pour un montant d'opération de 635 000 €. La restructuration a démarré au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2012 avec une livraison envisagée au 2<sup>e</sup> trimestre 2013.
- **Gymnase Grillenbreit** 250 000 €.  
D'un coût global de 2 800 000 €, les études de maîtrise d'œuvre seront lancées en 2013 et les travaux seront engagés en 2014.
- **Eco quartier Amsterdam** 200 000 €  
sur un montant de l'opération chiffré à 540 000 €. Les travaux devraient démarrer en septembre 2013 et se terminer en 2014.
- **Aménagement de locaux pour l'atelier de formation aux arts plastiques** 200 000 €  
sur un coût de l'opération évalué à 2 000 000 €. Les études de maîtrise d'œuvre seront lancées en 2013 pour une livraison de l'opération en 2014.
- **Plan local d'urbanisme** 150 000 €  
sur un montant total de 305 000 €. Il doit faire l'objet d'une analyse approfondie qui nécessite le recours à des compétences externes en matière d'études. Le processus, enquête comprise, s'étalera sur environ 3 ans.

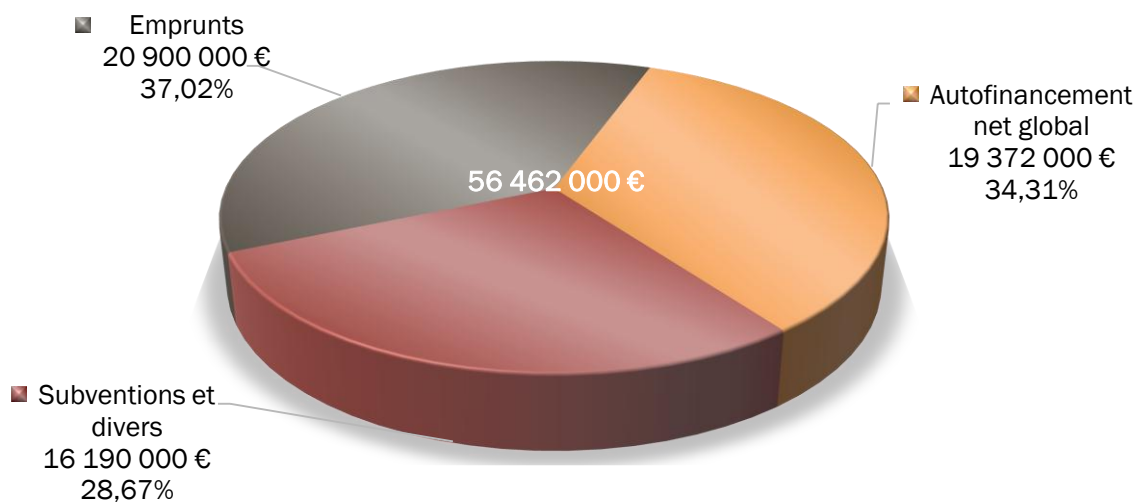
## II. E. Structure de financement des dépenses d'investissement

Ces dépenses, hors remboursement des emprunts et dettes assimilées, se montent à **56 462 000 €** contre **46 792 000 €** en 2012, soit une progression d'une année sur l'autre de **20,67 %**, ce qui atteste de la dynamique de notre budget.

Le financement de ces **56 462 000 €** se présente comme suit :

- l'autofinancement net global : **19 372 000 €**, comprenant l'épargne brute pour **11 350 000 €**, l'excédent de fonctionnement 2012 pour **7 300 000 €**, les cessions (**2 660 000 €**), le FCTVA (**5 100 000 €**) desquels ont été déduits le remboursement en capital des emprunts (**7 020 000 €**) et les dettes assimilées (**18 000 €**)
- les subventions et divers : **16 190 000 €**
- les emprunts : **20 900 000 €**

### FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT Présentation en valeur relative



Il ressort de ce graphique que le financement hors emprunts représente **62,98 %** et se compose :

- de l'autofinancement global : **34,31 %**
- des subventions et divers autres ressources : **28,67 %**

La part de l'emprunt représente **37,02 %**, dont **8,86 %** d'emprunt récupérable (parking Saint-Josse).

Globalement, et malgré un volume d'investissement en forte progression, on relève que le financement des dépenses d'investissement reste équilibré entre les trois modes de financement.

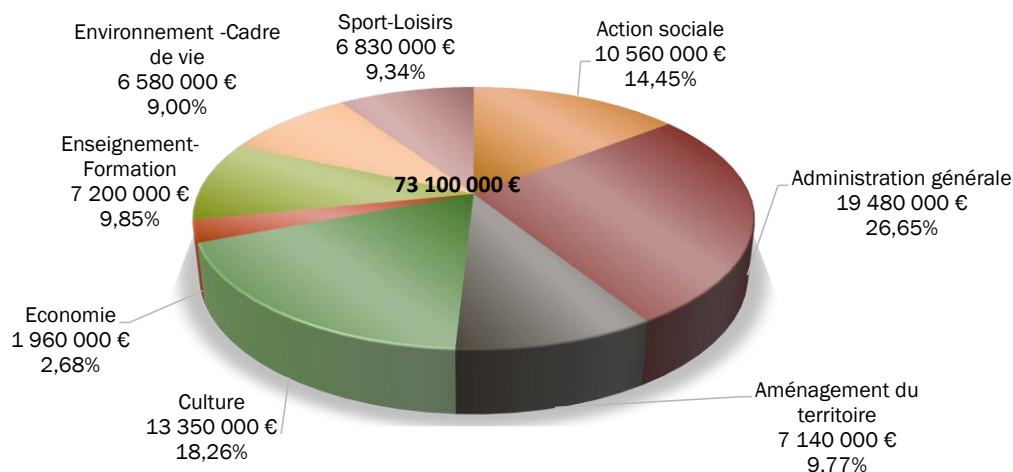
### III. CONSOLIDATION PAR ACTIVITE

Il est intéressant de présenter le budget de la Ville en dépenses réelles (hors remboursement emprunts) par activités ou fonctions.

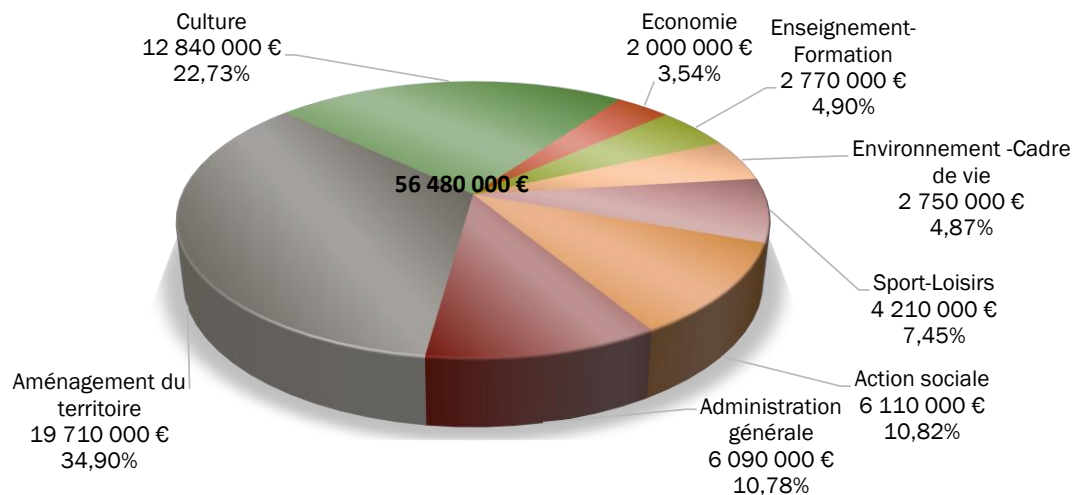
Les graphiques ci-après en présentent la répartition réelle entre :

- fonctionnement
- investissement
- fonctionnement + investissement

#### III. A. Fonctionnement



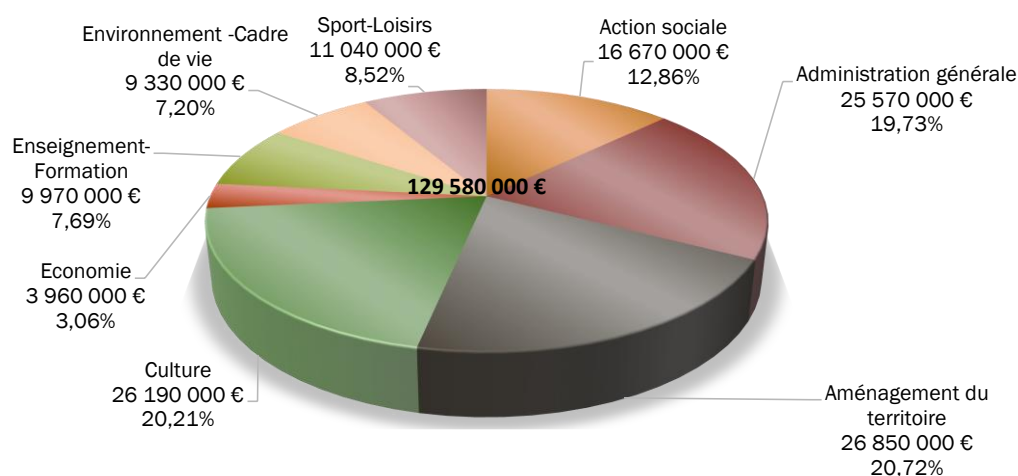
#### III. B. Investissement



### III. C. Fonctionnement + investissement

Intitulés	Fonctionnement	Investissement	Total
Action sociale	10 560 000 €	6 110 000 €	16 670 000 €
Administration générale	19 480 000 €	6 090 000 €	25 570 000 €
Aménagement du territoire	7 140 000 €	19 710 000 €	26 850 000 €
Culture	13 350 000 €	12 840 000 €	26 190 000 €
Economie	1 960 000 €	2 000 000 €	3 960 000 €
Enseignement-Formation	7 200 000 €	2 770 000 €	9 970 000 €
Environnement -Cadre de vie	6 580 000 €	2 750 000 €	9 330 000 €
Sport-Loisirs	6 830 000 €	4 210 000 €	11 040 000 €
<b>Sous-total</b>	<b>73 100 000 €</b>	<b>56 480 000 €</b>	<b>129 580 000 €</b>

Reports 2012		6 652 000 €	6 652 000 €
Résultat d'investissement		13 042 000 €	13 042 000 €
Remboursements emprunts		18 020 000 €	18 020 000 €
Charges financières (hors cpte 165)	2 000 000 €		2 000 000 €
Opérations d'ordre	19 850 000 €	1 708 000 €	21 558 000 €
<b>Total du budget principal</b>	<b>94 950 000 €</b>	<b>95 902 000 €</b>	<b>190 852 000 €</b>



Si l'on excepte l'administration générale principalement impactée par des dépenses de fonctionnement, on relève que le budget le plus important est consacré à l'aménagement du territoire (26 850 000 €), suivi de la culture (26 190 000 €) et de l'action sociale (16 670 000 €).

Par ailleurs, tout ce qui touche les activités en direction des habitants (enseignement / formations, environnement / cadre de vie, sports / loisirs) se trouve doté d'une enveloppe globale de 30 340 000 € (9 970 000 € + 9 330 000 € + 11 040 000 €).

## Les budgets annexes

### I. Festival du Film

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes réelles au montant de **191 000 €**, en légère croissance de **0,16 %** par rapport au Budget Primitif 2012. Cette évolution résulte de l'augmentation des charges de personnel.

#### I. A. Les recettes de fonctionnement

Elles sont constituées de dotations, subventions et participations pour un montant de **150 100 €** en recul de **6,36 %** par rapport au B.P. 2012, en raison de la diminution des subventions versées par le Conseil Régional (- 5 000 €) et les partenaires privés (- 5 200 €).

Les recettes de fonctionnement se ventilent comme suit :

✓ Conseil Régional :	25 000 €
✓ Conseil Général :	3 000 €
✓ Ville de Colmar :	90 000 €
✓ Autres partenaires privés :	32 100 €
• Pôle Habitat Centre Alsace :	10 000 €
• Colmarienne des Eaux :	1 500 €
• SAEML VIALIS :	6 100 €
• S.C.C.U. :	6 000 €
• TRACE :	3 500 €
• Société Sineugraff :	2 000 €
• Société Stihlé	3 000 €

Il est pris en compte ensuite la reprise anticipée de l'intégralité du résultat de fonctionnement 2012 pour **40 900 €**.

#### I. B. Les dépenses de fonctionnement

##### 1. Chapitre 011 - charges à caractère général

Ce chapitre reste stable par rapport au B.P. 2012 et atteint **173 900 €**. Il regroupe les sommes nécessaires au fonctionnement du Festival, dont détail ci-après :

✓ Fournitures diverses, documentation :	1 600 €
✓ Locations de matériel :	25 700 €
✓ Rémunération d'intermédiaires et honoraires :	7 000 €
✓ Annonces et insertions :	3 000 €
✓ Fêtes et cérémonies :	3 000 €
✓ Publications :	14 300 €
✓ Publicité, relations publiques :	17 200 €
✓ Transports :	27 000 €
✓ Réceptions :	55 000 €
✓ Frais d'affranchissement et services bancaires :	3 100 €
✓ Autres services extérieurs :	17 000 €

## 2. Chapitre 012 - charges de personnel

Ce poste passe de **16 800 €** au B.P. 2012 à **17 100 €**. Ces charges de personnel correspondent aux heures effectuées par le personnel municipal mis à la disposition du Festival.

## II. Festival de Jazz

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes réelles au montant de **111 400 €** en progression de **3,82 %** par rapport au Budget Primitif 2012. Cette évolution découle de l'augmentation des rémunérations des intermédiaires et des honoraires.

### II. A. Les recettes de fonctionnement

D'un montant total de **111 400 €**, elles enregistrent une progression de **3,82 %** par rapport au B.P. 2012 et sont constituées :

- du produit des entrées au Festival pour un montant de **12 000 €**
- de dotations, subventions et participations pour un montant de **86 000 €** qui restent stables par rapport au B.P. 2012, dont :
  - ✓ Conseil Régional : **13 000 €**
  - ✓ Conseil Général : **8 000 €**
  - ✓ Ville de Colmar : **35 000 €**
  - ✓ Autres partenaires privés : **30 000 €**

Par ailleurs, il est proposé de prendre en considération la reprise anticipée de l'intégralité du résultat de fonctionnement 2012 pour **13 400 €**.

### II. B. Les dépenses de fonctionnement

#### 1. Chapitre 011 - charges à caractère général

Ce chapitre s'élève à **64 395 € (+ 3,21 %)** et regroupe les sommes nécessaires au fonctionnement du Festival, dont le détail des dépenses se présente comme suit :

- ✓ Fournitures diverses, documentation : **1 100 €**
- ✓ Locations immobilières : **5 400 €**
- ✓ Locations de matériel : **13 000 €**
- ✓ Rémunérations d'intermédiaires et honoraires : **17 595 €**
- ✓ Annonces et insertions : **500 €**
- ✓ Publications : **700 €**
- ✓ Transports : **11 300 €**
- ✓ Réceptions : **7 000 €**
- ✓ Frais d'affranchissement : **500 €**
- ✓ Frais de nettoyage des locaux : **300 €**
- ✓ Autres services extérieurs : **1 000 €**
- ✓ Autres impôts, taxes et versements assimilés : **6 000 €**

#### 2. Chapitre 012 - charges de personnel

Elles s'établissent à **47 000 €** contre **44 900 €** au B.P. 2012, soit **+ 4,68 %**.



Ce chapitre regroupe à la fois les charges du personnel municipal mis à disposition du Festival et les cachets des artistes venant se produire.

### III. Salon du Livre et Espace Malraux

Ce budget s'équilibre en dépenses et recettes réelles au montant de **288 720 €**, en croissance de **0,76 %** par rapport au B.P. 2012 (286 550 €).

Il comprend les deux sections suivantes :

#### III. A. Section de fonctionnement

##### 1. Les recettes

Elles s'établissent à **288 500 €** (B.P. 2012 : 284 100 €)

Elles sont constituées :

- des produits générés par le Salon du Livre et l'Espace Malraux (vente de cartes, catalogues, documents, remboursements de frais ...) pour un montant de **5 300 €** (B.P. 2012 : 8 000 €)
- des droits de place acquittés par les exposants au Salon du Livre : **46 000 €** (B.P. 2012 : 50 000 €)
- de dotations, subventions et participations pour un montant de **221 500 €** (B.P. 2012 : 220 800 €) dont :
  - ✓ Etat : 35 000 €
  - ✓ Conseil Régional : 16 000 €
  - ✓ Conseil Général : 10 000 €
  - ✓ Ville de Colmar : 156 500 €
  - ✓ Autres partenaires : 4 000 €
- de la reprise anticipée du résultat de fonctionnement 2012 pour **15 700 €** (déduction faite de la part affectée à la couverture du déficit d'investissement reporté 2012 pour 220 €).

##### 2. Les dépenses

Elles s'établissent à **283 700 €** (B.P. 2012 : 279 200 €)

##### a) Chapitre 011 - charges à caractère général

Elles passent de **269 400 €** à **272 500 €** en 2013, soit une augmentation de **1,15 %**.

Ce chapitre regroupe les sommes nécessaires au fonctionnement des deux activités dont détail ci-après :

✓ Energie, électricité :	4 000 €
✓ Petit équipement, vêtements de travail :	1 200 €
✓ Fournitures administratives, scolaires, livres:	800 €
✓ Fournitures diverses et alimentation :	15 300 €
✓ Location de matériels :	95 000 €
✓ Entretien et réparations bâtiments, matériels :	4 000 €
✓ Primes d'assurance :	500 €

✓ Documentation générale et technique :	2 000 €
✓ Rémunération d'intermédiaires et honoraires :	36 000 €
✓ Annonces et insertions :	11 200 €
✓ Fêtes et cérémonies :	1 400 €
✓ Publications :	4 000 €
✓ Publicité, relations publiques :	35 000 €
✓ Transports, déplacements :	16 800 €
✓ Frais postaux et télécommunications :	6 700 €
✓ Réceptions :	28 000 €
✓ Autres services extérieurs :	10 000 €
✓ Cotisations, autres impôts, taxes et versements assimilés	600 €

***b) Chapitre 012 - charges de personnel***

Elles s'élèvent à **9 200 €** (B.P. 2012 : 9 800 €)

**III. B. Section d'investissement****1. Les recettes**

Elles retracent l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2012 pour **220 €**.

**2. Les dépenses**

D'un montant de **5 020 €**, elles concernent l'acquisition de divers équipements et mobiliers pour **4 800 €**.

Elles intègrent également le déficit d'investissement reporté de 2012 pour **220 €**.

C'est ainsi que globalement, tous budgets confondus et en cumulant les sections d'investissement et de fonctionnement, les prévisions du B.P. 2013 présenté en annexe, s'élèvent à **191 447 920 €**.

En conséquence, il est demandé de bien vouloir accepter le projet de délibération suivant :

**LE CONSEIL,**

Vu l'avis des Commissions Réunies,

Après avoir délibéré,

**ARRETE**

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Opérations réelles	75 100 000 €	Opérations réelles	93 750 000 €
Opérations d'ordre	19 850 000 €	Opérations d'ordre	1 200 000 €
<b>Total</b>	<b>94 950 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>94 950 000 €</b>
<b>Investissement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Opérations réelles en reports	6 652 000 €	Opérations réelles en reports	13 735 000 €
Opérations réelles en opérations nouvelles	87 542 000 €	Opérations réelles en opérations nouvelles	61 809 000 €
Opérations d'ordre	1 708 000 €	Opérations d'ordre	20 358 000 €
<b>Total</b>	<b>95 902 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>95 902 000 €</b>
<b>Total budget principal</b>	<b>190 852 000 €</b>	<b>Total budget principal</b>	<b>190 852 000 €</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Festival du Film	191 000 €	Festival du Film	191 000 €
Festival de Jazz	111 400 €	Festival de Jazz	111 400 €
Salon du Livre - Espace Malraux	293 520 €	Salon du Livre - Espace Malraux	293 520 €
<b>Total</b>	<b>595 920 €</b>	<b>Total</b>	<b>595 920 €</b>
<b>Total cumulé</b>	<b>191 447 920 €</b>		<b>191 447 920 €</b>

## VOTE

les crédits par chapitre

## DECIDE

d'affecter les résultats cumulés de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2012 du budget principal et des budgets annexes comme suit :

### **Budget principal : 13 259 000 €**

- ↪ en section d'investissement au compte 1068 (*excédents de fonctionnement capitalisés*) pour **5 959 000 €**
- ↪ en section de fonctionnement au compte 002 (*résultat de fonctionnement reporté*) pour **7 300 000 €**

### **Budget annexe Festival du Film : 40 900 €**

- ↪ en section de fonctionnement au compte 002 (*résultat de fonctionnement reporté*)

### **Budget annexe Festival de Jazz : 13 400 €**

- ↪ en section de fonctionnement au compte 002 (*résultat de fonctionnement reporté*)

### **Budget annexe Salon du Livre –Espace Malraux : 15 920 €**

- ↪ en section d'investissement au compte 1068 (*excédents de fonctionnement capitalisés*) pour **220 €**
- ↪ en section de fonctionnement au compte 002 (*résultat de fonctionnement reporté*) pour **15 700 €**

## APPROUVE

✓ le versement par le Grand Pays de Colmar des subventions suivantes :

### ▪ **subventions de fonctionnement :**

#### Compte 657358 :

- Communauté de Communes du Pays de Rouffach : **15 000 €** pour le guide des sorties
- Communauté de Communes du Pays de Brisach : **3 500 €** pour la liaison bus Colmar/Breisach

#### Compte 6574 :

- Association au Pays des Etoiles : **5 000 €** pour les navettes de Noël
- Alsace Innovation (ex CEEI) : **3 150 €** pour le concours innover
- Comédie de l'Est : **8 500 €** pour les spectacles décentralisés

### ▪ **Subventions d'investissement:**

#### Compte 20422:

- Aéroport de Colmar : **12 500 €** pour travaux
- Communauté de Commune de Munster: **10 000 €** pour sa coopérative fromagère.

- ✓ le versement au compte 67441 d'une subvention d'équilibre du budget principal aux budgets annexes, à savoir :
- Festival du Film pour 90 000 €
  - Festival de Jazz pour 35 000 €
  - Salon du Livre et Espace Malraux pour 156 500 €

**RECONDUIT**

les taux d'imposition de 2012, soit, pour la

- taxe d'habitation : 18,39 %
- taxe sur les propriétés bâties : 19,83 %
- taxe sur les propriétés non bâties : 55,66 %

**MAINTIENT**

sa délibération du 4 mars 1991, instaurant une participation forfaitaire pour non-réalisation des aires de stationnement, actualisée au 1er novembre de chaque année en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction, telle que visée à l'article 12 du règlement du P.O.S.

Le Maire,



Pour ampliation conforme  
Colmar, le 28 MAR. 2013

Secrétaire adjoint du Conseil municipal

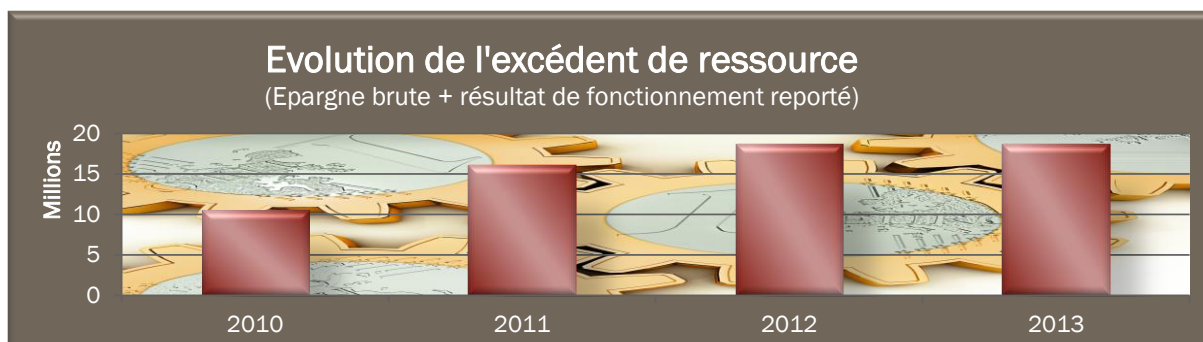
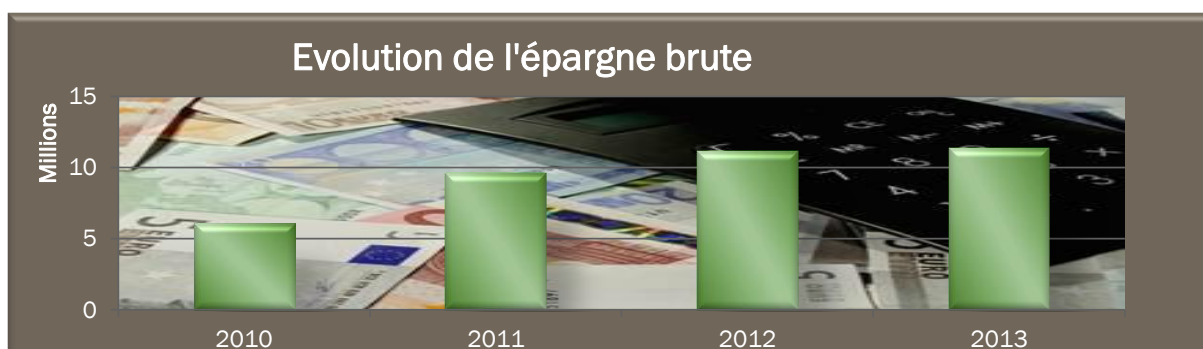
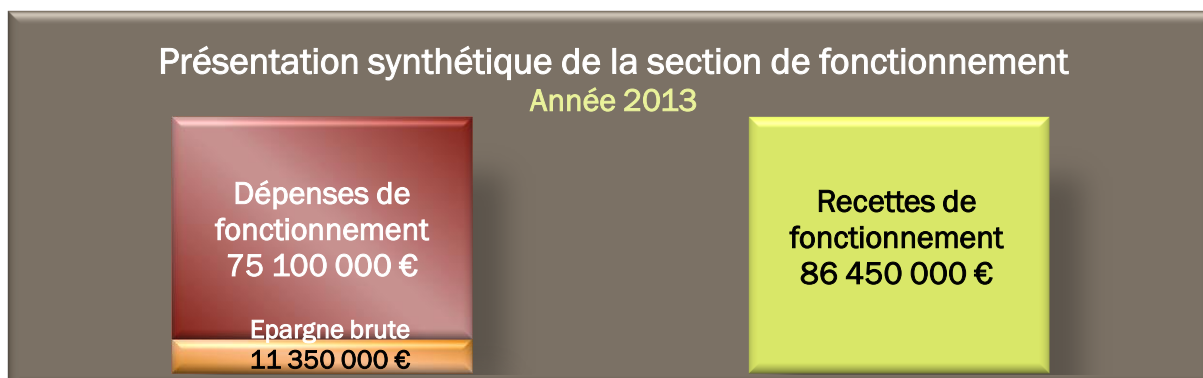
**ADOPTÉ**

REÇU A LA PRÉFECTURE  
- 2 AVR. 2013

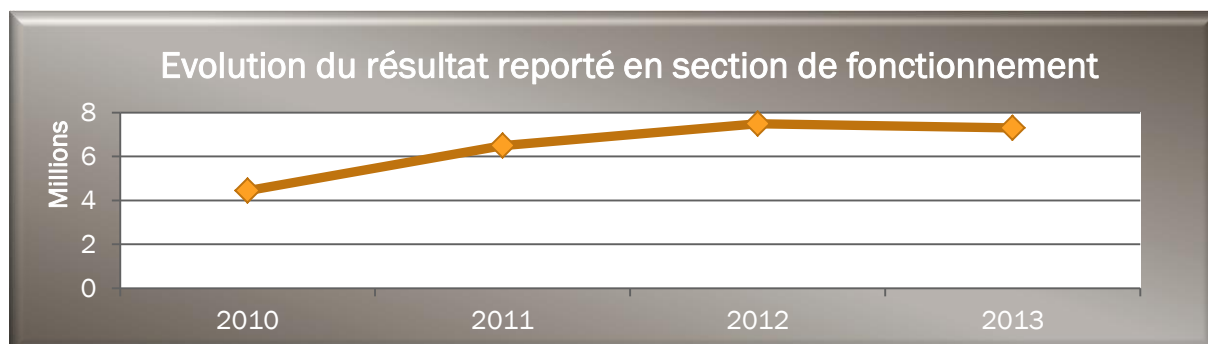
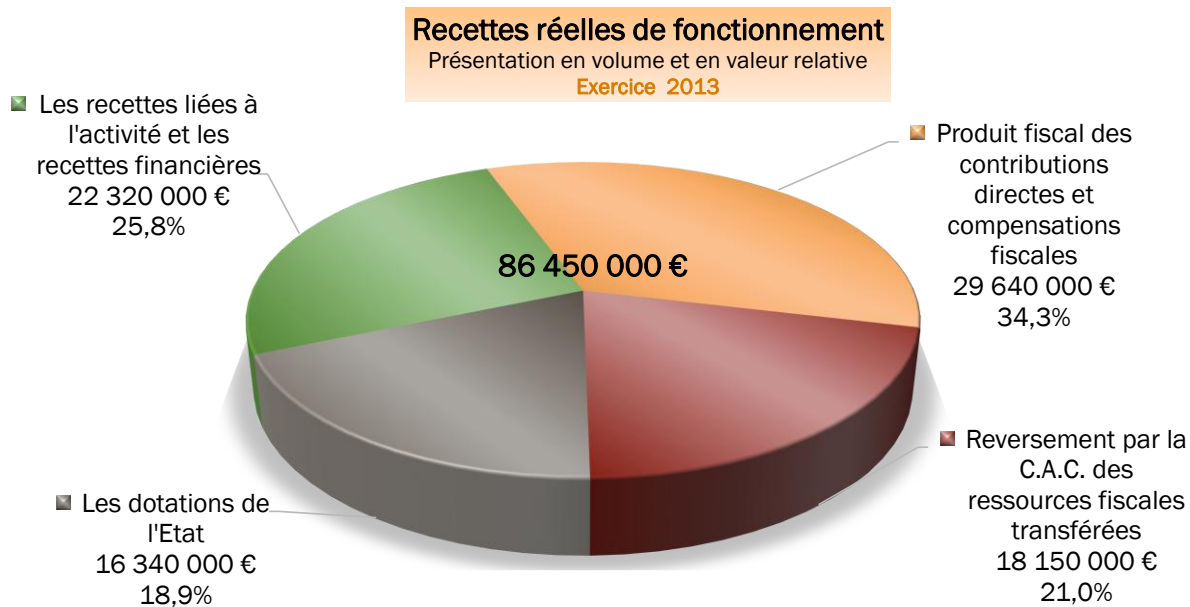
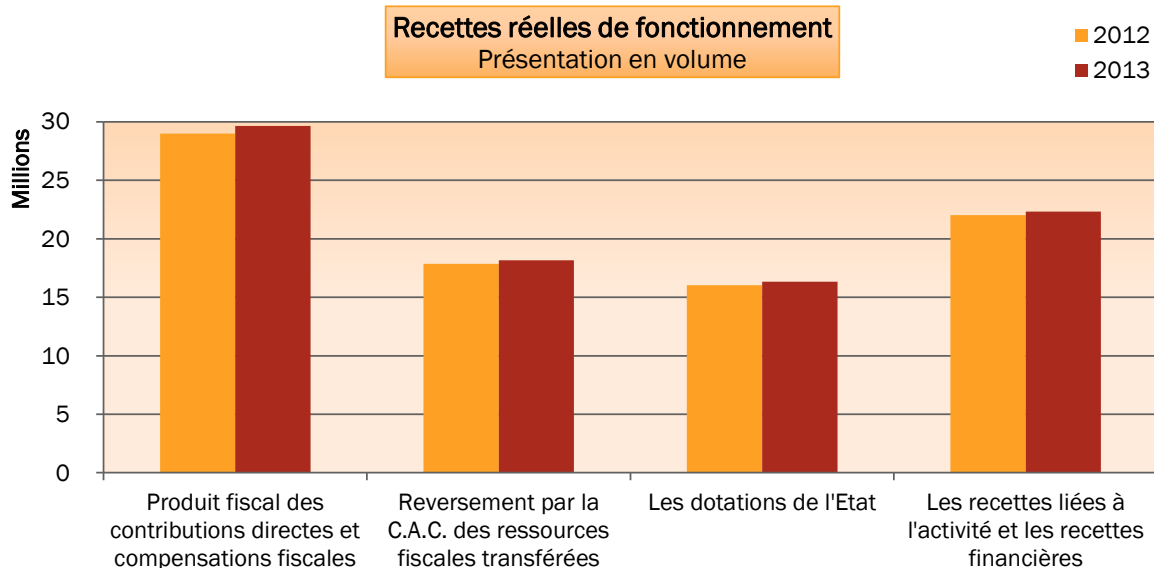
## **ANNEXES**

**ANNEXE N°1**

**LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN VOLUME**



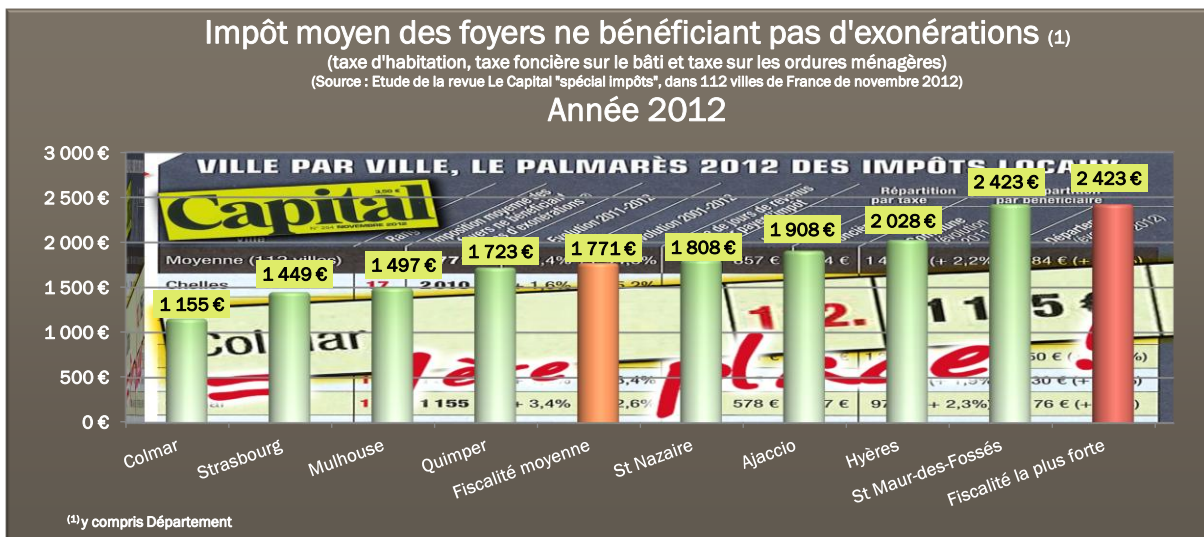
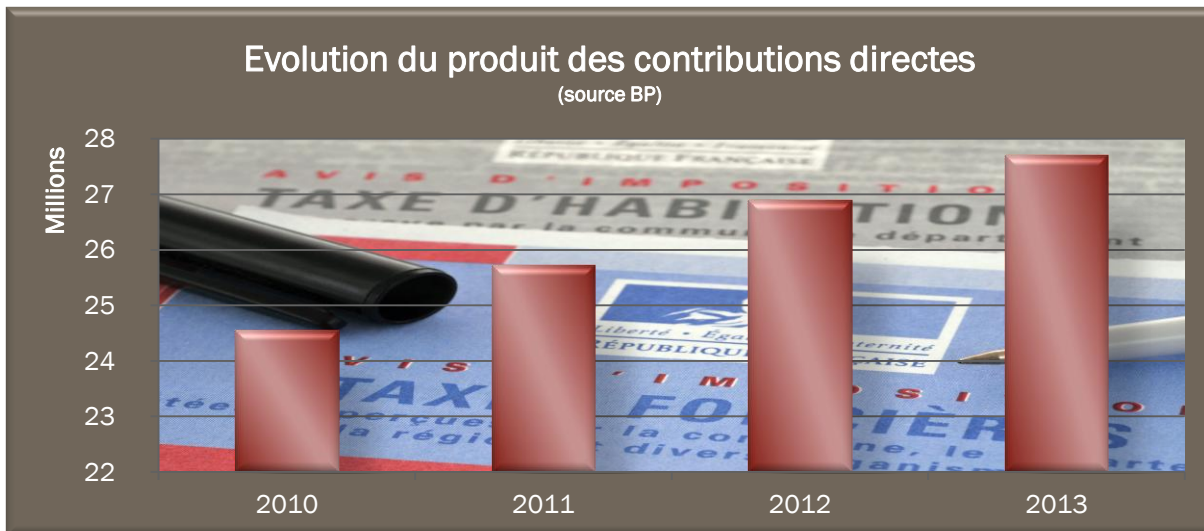
**ANNEXE N°2**





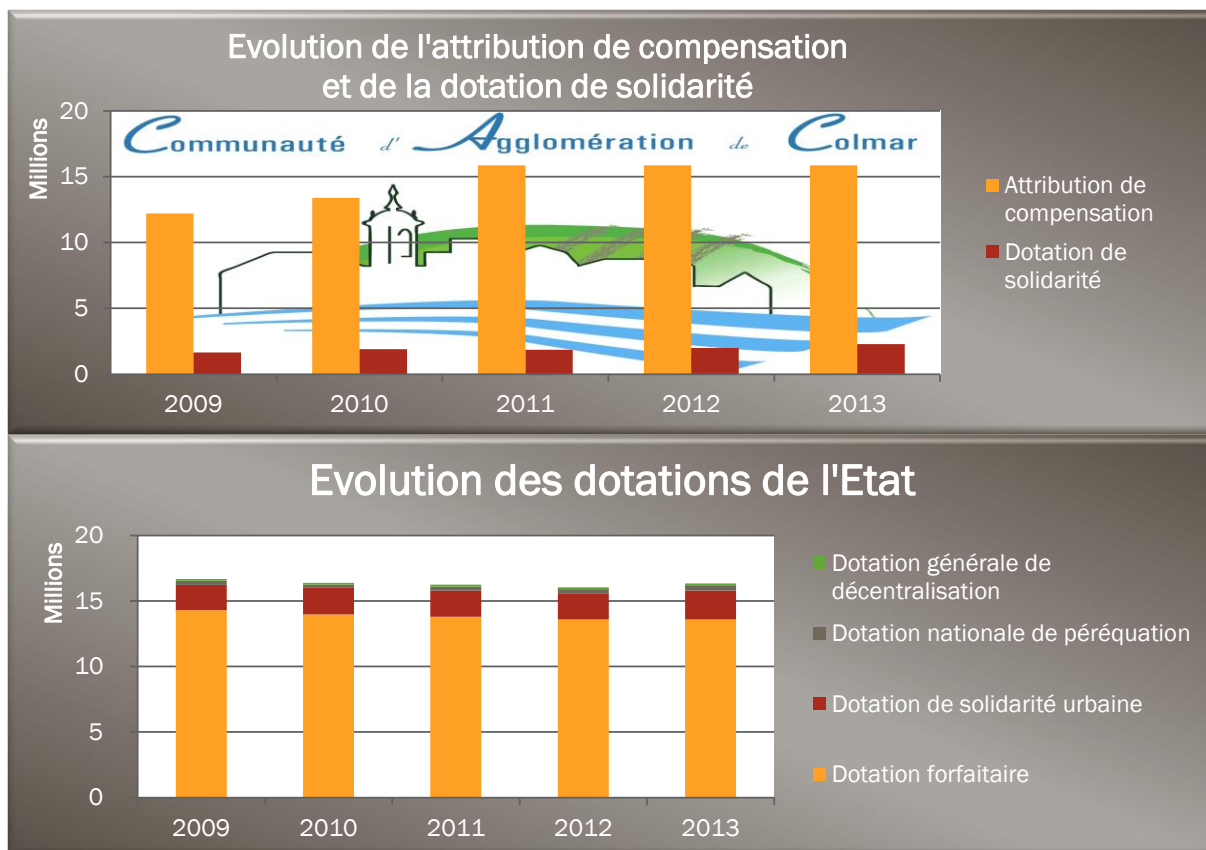
**ANNEXE N°3**

**LA FISCALITE**

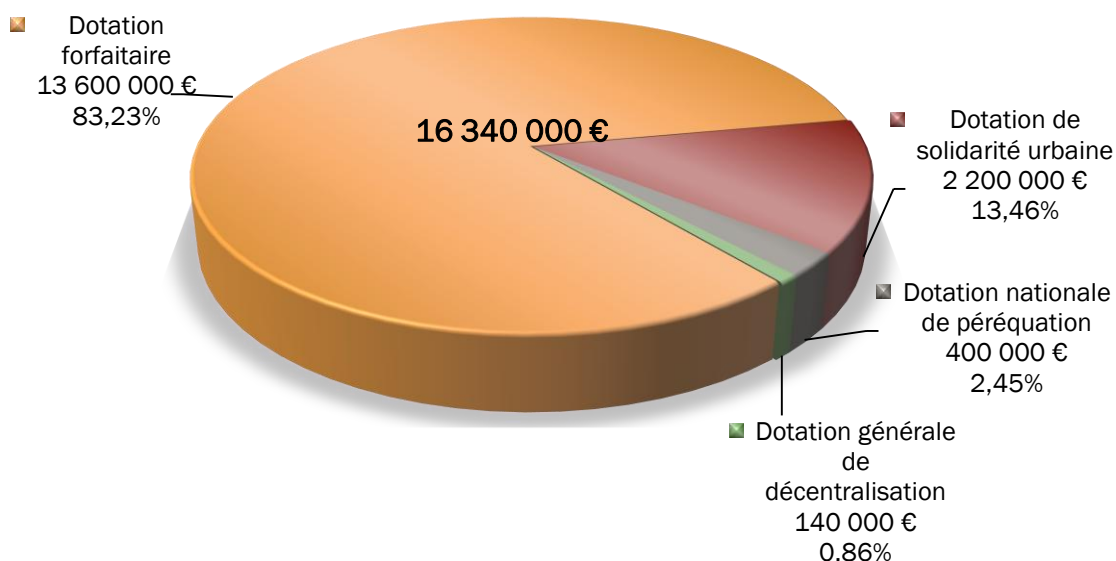


**ANNEXE N°4**

**LES DOTATIONS DE LA C.A.C. ET DE L'ETAT**

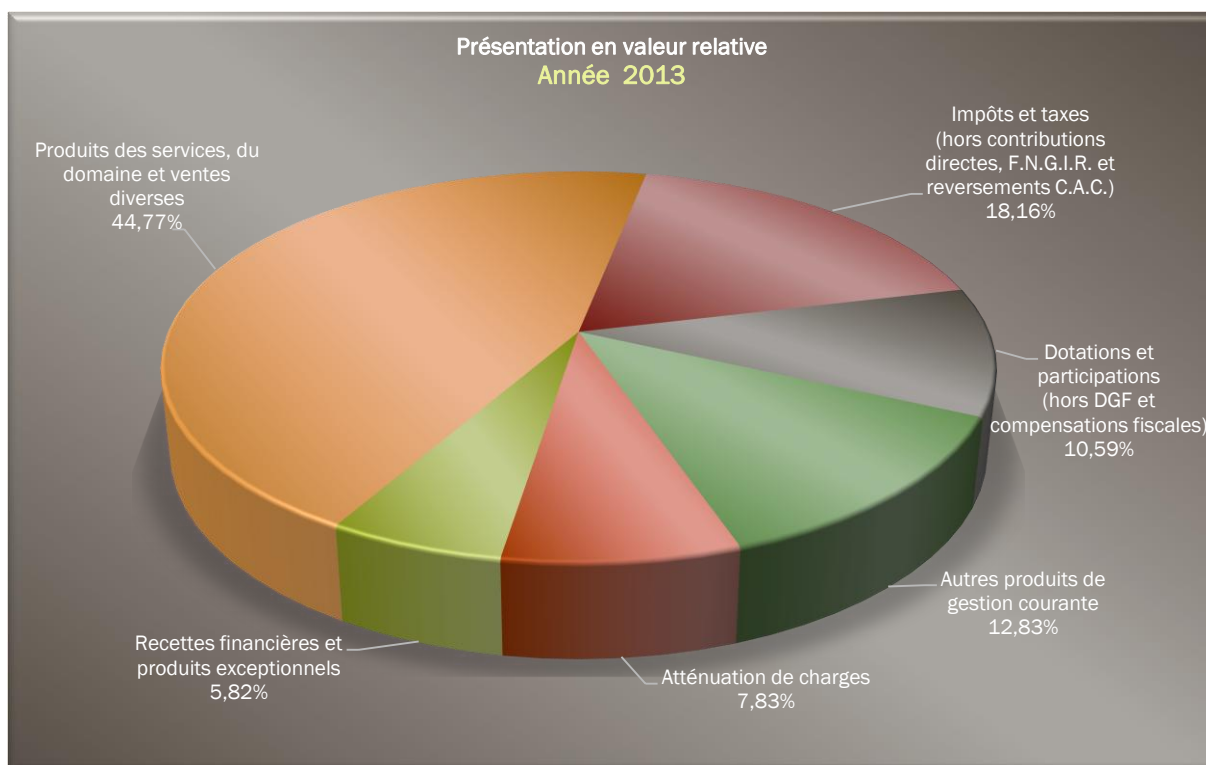
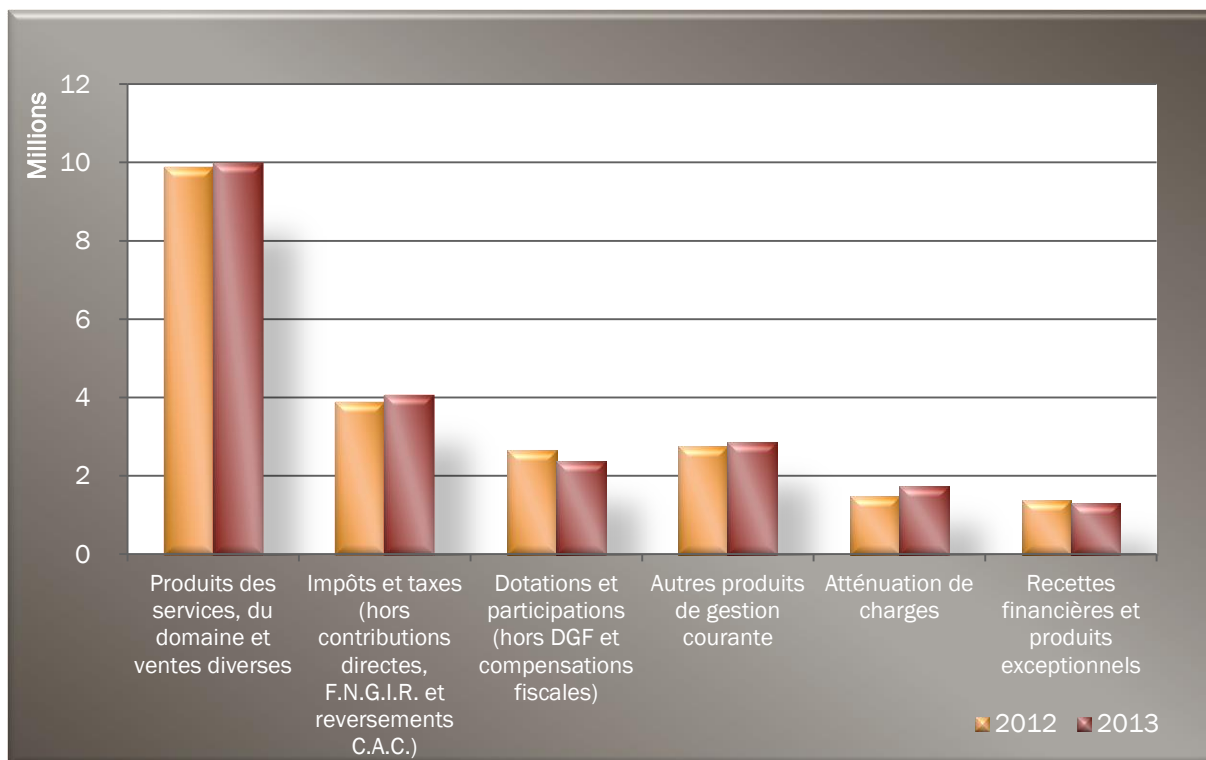


**Ventilation des dotations de l'Etat pour 2013**



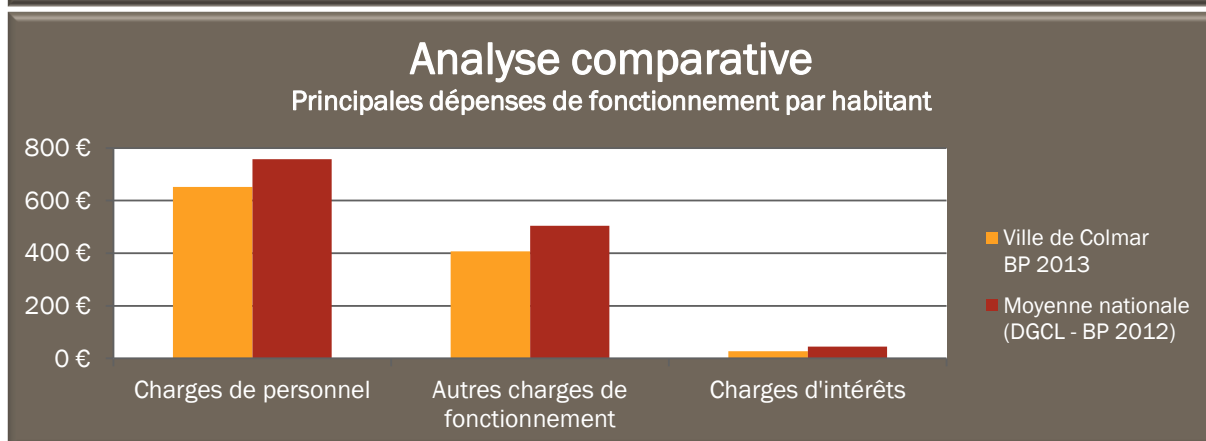
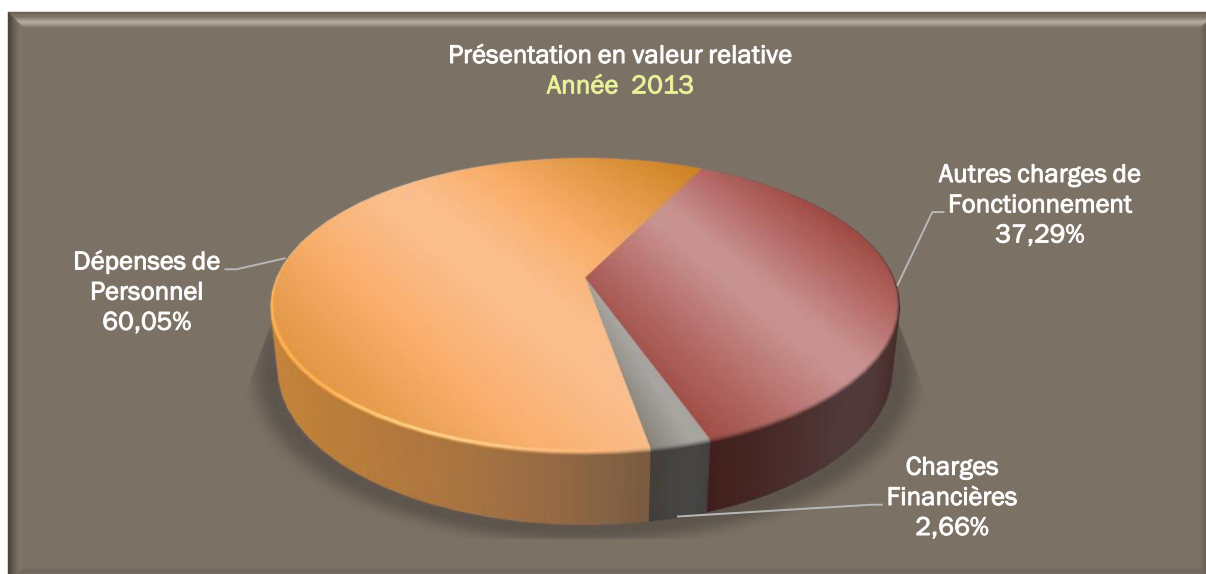
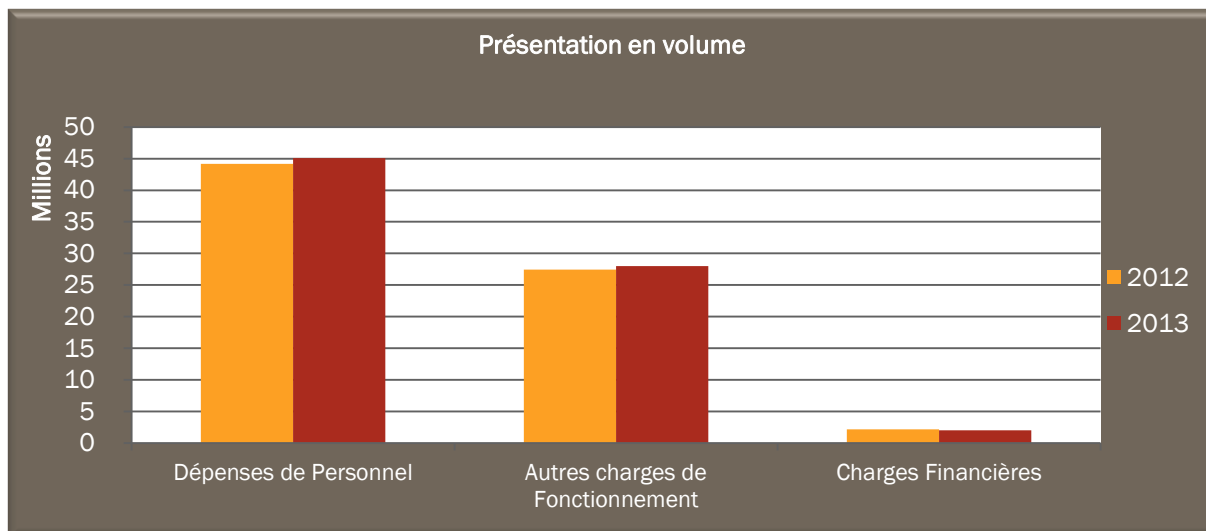
**ANNEXE N°5**

**RECETTES LIEES A L'ACTIVITE ET RECETTES FINANCIERES**



**ANNEXE N°6**

**LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**



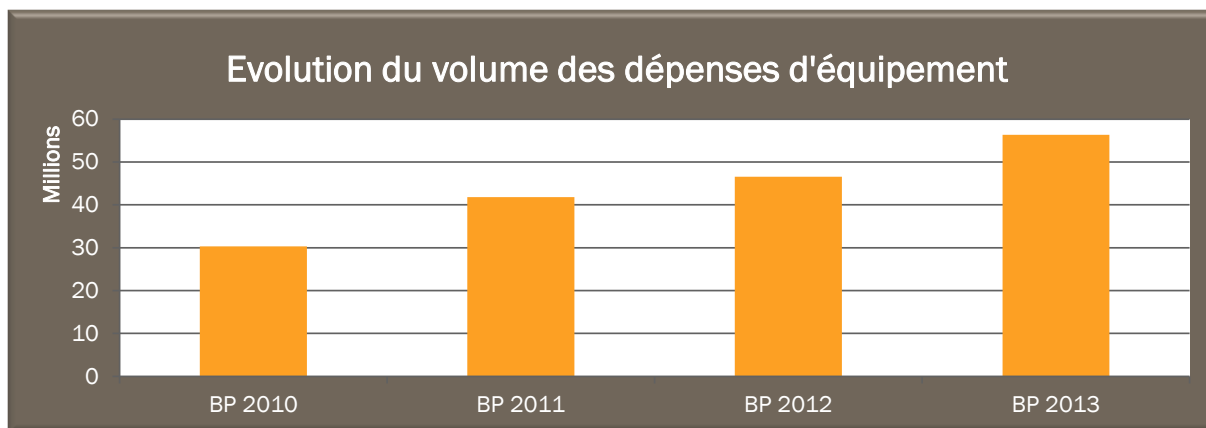
**ANNEXE N°7**

**DETAIL DES REPORTS D'INVESTISSEMENT**

CHAPITRES ARTICLES	LIBELLES	RESTES A REALISER
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>334 500,00 €</b>
2031	FRAIS D'ETUDES	265 912,02 €
2033	FRAIS D'INSERTION	1 949,36 €
2051	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROC., LOGICIELS	66 638,62 €
<b>204</b>	<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>35 830,00 €</b>
20422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	35 830,00 €
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 468 000,00 €</b>
2112	TERRAINS DE VOIRIE	1 764,00 €
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	29 233,81 €
21311	HOTEL DE VILLE	2 794,84 €
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	195 853,57 €
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	351 026,95 €
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT	54 197,46 €
2135	INSTALL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	2 077,00 €
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	53 803,12 €
2151	RESEAUX DE VOIRIE	407 800,84 €
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	15 682,77 €
21533	RESEAUX CABLES	8 000,00 €
21538	AUTRES RESEAUX	280 290,40 €
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	7 481,17 €
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	1 400,00 €
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	4 579,40 €
2184	MOBILIER	1 770,39 €
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 244,28 €
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>37 670,00 €</b>
2313	CONSTRUCTIONS	37 670,00 €
071	BATIMENT INNOVATION & TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	2 617,98 €
101	MONTAGNE VERTE : MEDIATHEQUE	479 665,77 €
20081	UNTERLINDEN: MUSEE, OFFICE DE TOURISME, MONUMENTS HISTORIQUES	624 547,72 €
20084	MONTAGNE VERTE : PLACE DU 2 FEVRIER	4 260,45 €
20091	GRILLEN : EXTENSION	38 573,73 €
20093	IMMEUBLE 8, RUE RAPP : TRAVAUX	2 795,93 €
20101	GYMNASE GRILLENBREIT : CONSTRUCTION	50 000,00 €
20102	CENTRE EUROPE : RESTRUCTURATION	314 140,66 €
20103	MONTAGNE VERTE : REAMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF	2 022 237,82 €
20107	AMENAGEMENT DES NENUPHARS	3 300,00 €
20111	UNTERLINDEN : ESPACES EXTERIEURS	175 747,65 €
20112	AMENAGEMENTS P/LOGEMENT NOMADES SEDENTARISES	175 015,80 €
20113	ECOLE J. MACE : CONSTRUCTION SITE DE RESTAURATION	49 280,00 €
20116	SECTEUR SCHWEITZER : RESTRUCTURATION	215 614,56 €
20117	CLUB DES JEUNES : RESTRUCTURATION	190 884,26 €
20118	PLAN LOCAL D'URBANISME	49 100,00 €
20119	PARC DE STATIONNEMENT ST JOSSE	109 983,13 €
20121	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	173 234,54 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>6 557 000,00 €</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>64 000,00 €</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	64 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>64 000,00 €</b>
458120082	IUT: CONSTRUCTION DEPARTEMENT GENIE THERMIQUE ET ENERGIE	31 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>31 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>6 652 000,00 €</b>

**ANNEXE N°8**

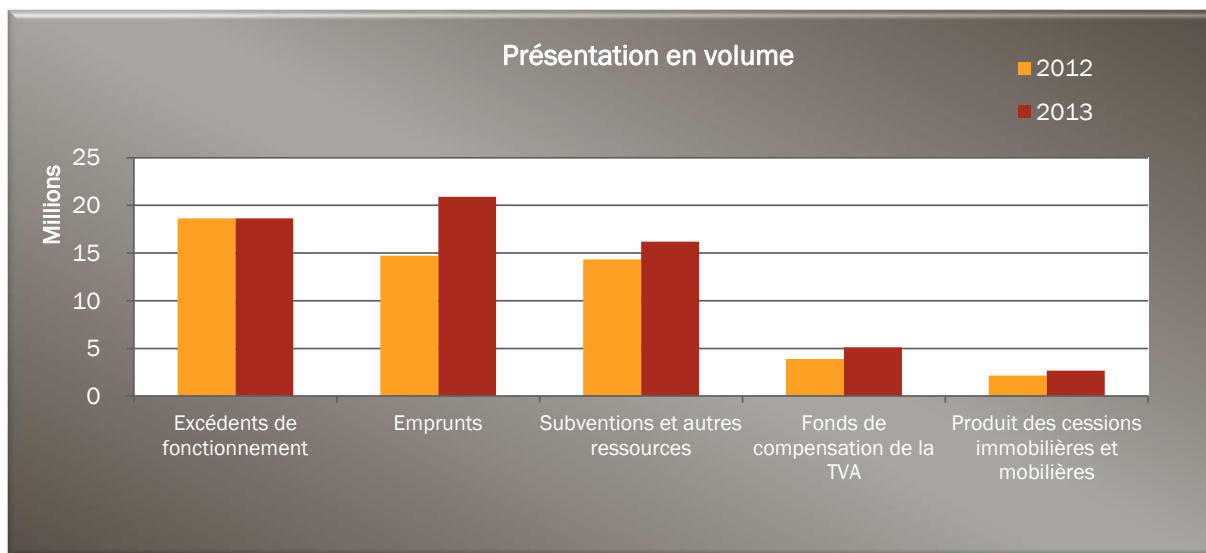
**LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN VOLUME**



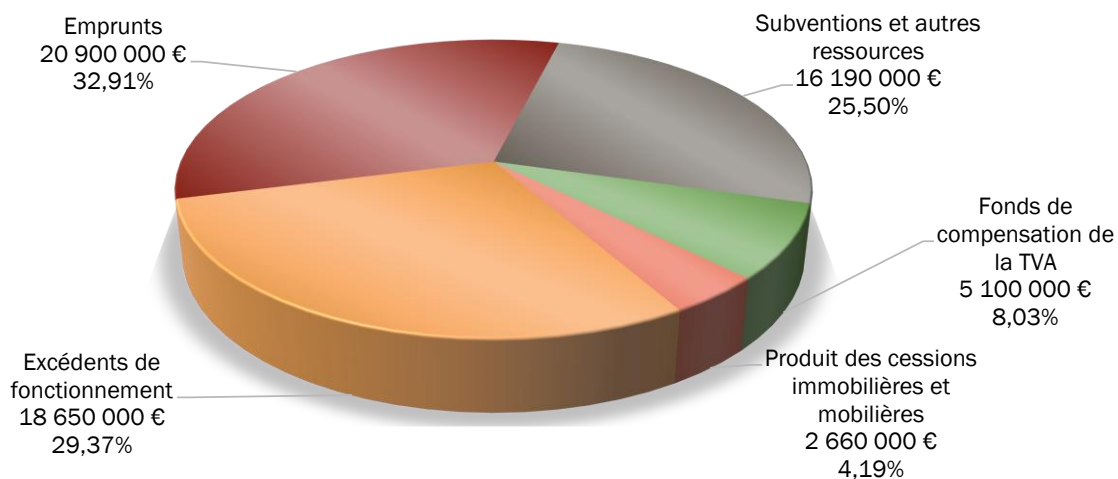


**ANNEXE N°9**

**LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**



Présentation en valeur relative



**ANNEXE N°10**

**LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

